

LE PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe.

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN.

Un produit de chez nous

Il me semble, qu'à côté de la feuille d'érable, nous pourrions, en nos armoiries, placer avec fierté une belle pomme de chez nous!

Oh! le beau et bon fruit, et combien "canadien".

Quelques semaines, à peine, nous séparant de l'exposition de pomologie qui se tient chaque année à Montréal.

Chacun de nous se doit, en vérité, d'y aller, car merveilleusement organisée toujours, elle est bien ne peut plus instructive et intéressante.

Et puis aussi parce que c'est faire plaisir et rendre un juste hommage aux bons "ouvriers" de la pomme, passés maîtres en sa culture, au premier rang desquels il nous faut compter les savants et si dévoués pères Trapistes d'Oka, à l'oeuvre nationale et bienfaisante beaucoup trop ignorée.

Au long de nos routes en ce moment, c'est un enchantement, et les branches, si lourdes de tant de fruits rouges ou dorés, des pommiers trapus, semblent se tendre d'elles-mêmes vers des mains gourmandes.

Connaissez-vous plaisir plus grand, dans un verger, que de mordre à pleines dents, dans une pomme juteuse? Du soleil y est encloué, et tous les parfums de la terre...

Mais quand je parle des "pommes", je pense aussi au "cidre", ainsi qu'en mon esprit j'associe toujours, au raisin, le vin.

Du "cidre"? Ah! en vérité, c'est là une des choses que, chez nous, je ne comprendrai jamais,—un de ces mystères profonds, que doivent ordonner de graves raisons d'Etat...

Du cidre? Mais nous devrions en boire, partout, sans cesse. La vigne pousse peu chez nous, et presque pas dans notre province, le vin y est généralement importé, il est donc cher, et d'un usage difficile.

Je le comprends, et, pour cette simple raison, n'en bois point, moi-même, à ma soif.

Mais du cidre? Nous devrions en pouvoir boire tout notre saoul! Et si bon marché... Je mets en fait que le gallon n'en devrait pas coûter, au prix de revient, plus de quarante à cinquante sous. Et quelle exquise boisson, et combien saine et hygiénique. Elle est alcoolisée? Naturellement, mais de bien sage manière, et juste assez pour être plus fortifiante, et plus agréable.

Et nous n'en buvons pas, cependant, pas plus que le vin, moins encore.

J'ai oui dire que notre Commission des Liqueurs avait, l'an dernier, acheté, dans des centres choisis, du cidre, et du meilleur. Je n'ose le croire, désormais, puisqu'elle n'en vend toujours pas.

On m'a bien chuchoté qu'elle le laissait vieillir, et le vendrait dès Pâques prochaines, en bouteille de luxe, une piastre au moins.

Je me refuse à le croire, car ce serait trop triste. A ce prix, je n'en pourrais point boire,—et bien d'autres avec moi...

Savez-vous que le cidre, que la pomme, ont de sûres vertus curatives et médicinales? J'ai connu, pour ma part, bien des vieilles gens qui se soignaient, depuis toujours, avec des pommes seulement.

J'ignore si quelque médecin, que je qualifierais de génie, appliqua jamais à ses malades semblable prescription, mais pour prendre ce remède il n'est point besoin de beaucoup de courage.

Nos modernes Esculapes se divisent déjà en "allopathes" et en "homéopathes"; bien volontiers j'ajouterais à la liste, les "pomopathes".

Soyons tous pomopathes, mangeons des pommes, et réclamons du cidre!

C.-A. B.

La loi des "40"

Vers le mois d'avril 1929, des troubles se produisirent à Semterre (Abitibi), parmi les bûcherons. Ils se plaignaient que les conditions de leur engagement n'étaient pas observées et, en conséquence, manifestèrent vivement leur indignation.

Par crainte d'une émeute, on appela des officiers de police sur les lieux ainsi que des fonctionnaires du ministère des Terres et Forêts.

Aux représentations que l'on faisait aux mécontents, ceux-ci répondirent que le droit était de leur côté et que, d'ailleurs, en vertu d'une vieille loi "reconnue partout" (!), quarante hommes groupés dans un but commun pouvaient exiger, sans forme de procès, tout redressement de tort; mieux encore, qu'ils pouvaient prendre les moyens les plus expéditifs pour arriver à leur fin.

Un employé présent, entrevoquant dans ces dires l'expression d'une coutume ou d'une tradition ancienne, songea à m'écrire pour savoir si je n'avais pas quelques notes sur le sujet.

Or, quoique j'aie fréquenté et questionné quantité d'hommes de chantiers, de cultivateurs et d'artisans depuis plus de trente ans et que j'aie recueilli de leur bouche des centaines de chansons, d'histoires, de contes et de légendes, jamais on ne m'a parlé de la "loi des 40".

D'autre part, je savais bien que le chiffre 40 joue un grand rôle dans l'histoire, ainsi que dans les moeurs et les coutumes. Rappelons à titre de curiosité:

—qu'au déluge, il plut durant 40 jours et 40 nuits;

—que Moïse, Elie et Notre-Seigneur Jésus-Christ ont fait des jeûnes de 40 jours;

—que Moïse ordonnait que dans la punition des crimes, on ne donna pas plus de 40 coups de fouet;

—que dans l'église catholique, le carême dure 40 jours et qu'il y a les prières des 40 heures;

—que dans l'église grecque schismatique on observe un jeûne de 40 jours avant Noël et de 40 jours avant Pâques;

—que dans notre code municipal on lit: Article 51. "Tout territoire pour être érigé en municipalité de village doit contenir au moins 40 maisons habitées..."

Tout cela (et j'en passe) n'a aucun rapport avec la "prétendue loi" des 40. (Mais une locution curieuse, qui a cours en Grande-Bretagne, attire l'attention. Dans le langage populaire anglo-saxon, *Like forty signifie immense force and vigour* (Murray, New English Dictionary).

Comme cette locution a certainement accompagné les colons britanniques, immigrés au Canada, et qu'elle a pénétré dans toutes les agglomérations, ne serait-elle pas l'origine de la prétendue loi?

Un de mes correspondants veut faire remonter cette loi supposée à une coutume indienne; un autre, au droit féodal. Je n'en crois rien.

La plus ancienne mention écrite de la "loi des 40" m'a été signalée par M. B.-J. Gérin qui l'a trouvée aux archives des Trois-Rivières et que j'ai pu vérifier grâce à la bienveillance de M. le protonotaire J.-A. Provencher et de son assistant, M. le notaire C.-E. Vigneau, greffier de la couronne.

Au mois de septembre 1877, neuf cultivateurs de Saint-Elie le Caxton, furent arrêtés et traduits en cour du Banc de la Reine pour avoir voulu empêcher la vente d'un certain nombre de terres saisies dans leur localité.

A l'examen préliminaire, un témoin, Olivier Martin, rapporta ceci:

"La veille de la vente, Thomas Guillemette, passant chez nous, me dit: vas-tu à la vente? J'ai dit: Je ne sais pas. Le complet était formé un mois d'avance pour arrêter ces ventes et ces saisies-là. Thomas Guillemette me dit: "Je me suis informé au notaire Provencher et il m'a dit: Pourvu qu'on soit 40, on peut tuer et il ne sera rien fait."

Le dossier de cette affaire qui porte le no 1201 est fort incomplet et l'on ignore quelle fut l'issue du procès.

Quant au notaire Léger Boucher il exerça à Saint-Barnabé à partir de 1848 et il est mort depuis longtemps. On avait puisé la source du dangereux conseil qu'il donnait?

A mon humble avis, la "loi des 40" fait partie de cette série de *fois imaginaires* qui circulent dans tous les pays et qu'un auteur français vient d'étudier dans un ouvrage récemment paru, mais que je

Une phase importante dans la lutte du pneu et du rail

n'ai pu encore me procurer. Au fait, pourquoi n'existerait-il pas de ces sortes de lois, comme il existe des remèdes imaginaires, des superstitions et des croyances erronées que la science, l'histoire ou le raisonnement ne peuvent anéantir?

E.-Z. Massicotte. (Le Bulletin des rech. historiques)

La nouvelle locomotive à l'huile et à l'électricité du chemin de fer national du Canada—L'exposition de Toronto.

La lutte du pneu et du rail reprend de plus belle. Elle est entrée lundi dans une nouvelle phase. C'était ce jour-là, sans tapage préalable, l'inauguration de la nouvelle locomotive à l'huile et à l'électricité du Chemin de fer national du Canada.

De l'avis des témoins, techniciens comme profanes, le rail, distancé en ces dernières années par le pneu, voit poindre un rayon d'espoir.

Il est possible aussi que l'un des deux jeunes monstres qui grandissent si vite, l'avion ou le zeppelin, croque l'un et l'autre pour les mettre d'accord.

Le pneu perd du terrain. L'amélioration des routes, condition de son progrès, tourne contre la fin proposée. Meilleures sont les routes, en effet, et plus la circulation augmente, plus la vitesse des voitures s'accroît et plus les embouteillages sont fréquents.

Le chemin de fer est prisonnier de ses rails. Il ne peut pas plus les quitter qu'un infirme, ses béquilles. Il en est maître aussi. Il y a seul le droit de passage.

En ces dernières années, les frais d'exploitation ont crû considérablement, particulièrement le coût du combustible. Dans la lutte avec le pneu, la victoire restera à celui qui pourra donner le maximum de confort au maximum de prix. L'économie est fonction de la vitesse.

La nouvelle locomotive électrique paraît rapprocher l'heure de la victoire décisive.

L'inauguration du service de lundi est une démonstration concluante. La locomotive nouvelle est arrivée à Toronto le jour même où dans l'exposition de cette ville on célébrait le transport ferroviaire. De quel que temps, on n'entendra plus parler de cette magnifique bête d'acier. Elle rentrera dans son hangar pour une mise au point minutieuse et longue et ce n'est qu'après une série d'épreuves qu'elle sera mise en service sur une ligne qui n'est pas encore choisie.

Mais, comme sous le disions hier en même temps où à la suite des journaux de tous les coins d'Amérique et même d'Angleterre, la performance de lundi a été en tous points satisfaisante. Il ne s'agit plus, pour que la victoire soit acquise, de la rendre certaine, régulière, quotidienne.

Le train avait été composé d'une façon assez spéciale pour le confort des voyageurs d'une espèce particulière qu'il transportait. Il comptait deux wagons que l'on nomme en anglais club cars, ce que l'on pour rait traduire en français par wagon-bibliothèque. Les club cars sont munis d'un minuscule solarium à verre vitra per-méable aux rayons ultra-violets où l'on peut prendre son bain de soleil en filant à soixante-dix milles à l'heure. Dans la bibliothèque, où s'assoient une quinzaine de personnes, le radio nous tient en contact, même en plein jour, grâce aux appareils Stromberg-Carlson d'un modèle spécial, avec les grands centres canadiens et américains. Le rayon, à la lumière solaire, est de cent vingt-cinq milles environ, de sorte que, lorsqu'on est sorti de la zone ontréalaise, on n'est pas loin de rentrer dans la zone torontonnaise, sans compter les villes américaines, qui, à cause de leur localisation, peuvent, être cueillies chemin faisant.

Ce service de radio, copié par quelques chemins de fer amé-

ricains aujourd'hui, est particulier au Canadien National, mais on n'a pas d'idée de ce qu'il est goûté des voyageurs. Les journalistes américains, presque tous, ceignent le casque et ne le déposent guère qu'à l'heure du repas. (Il n'est pas besoin de s'en départir pour le scotch and soda). Si nous insistons sur ce détail, c'est simplement parce qu'il n'est pas considéré comme tel par les voyageurs. Ceux-ci auront aussi bientôt ce confort additionnel de pouvoir converser avec leur bureau par téléphone de leur train filant à soixante milles à l'heure.

Le directeur de la Presse Associée américaine à New York s'émervillait de ce qu'en si peu de temps il eût été convoqué au Canada pour apprendre comment téléphoner d'un train en marche et pour voir la locomotive la plus perfectionnée du monde.

Et cela nous ramène à notre locomotive, qui dépasse en intérêt tout ce qui a été réalisé jusqu'ici. Electrique, mais produisant elle-même sa propre énergie, elle n'encombre pas le ciel de câbles comme la locomotive électrique du type ordinaire qui quête sa subsistance le long de la route. Elle produit un minimum de fumée et aussi un minimum d'odeur. Elle flatte donc l'oeil et ménage l'odorat du voyageur, assez malmenés par la locomotive à vapeur. Elle le conquiert déjà par deux sens. Elle le conquiert aussi par un troisième, qui doit être, je suppose, le toucher, en lui ménageant de brutales secousses à l'arrêt et au départ. Cette sensation de séisme que l'on n'est que trop sûr d'éprouver dans le train du type courant. Elle rendra au voyageur un service plus signalé encore en abrégant la durée des voyages.

A l'inauguration, la locomotive a atteint 70 milles sans panne; elle a fait une moyenne de soixante à l'heure entre Montréal et Cornwall, mais son inventeur prétend (et il n'est pas vantard de tempérament, certains lecteurs l'ont pu constater par notre note d'hier) qu'elle peut atteindre sur une voie droite 90 milles à l'heure.

Dans la lutte contre le pneu, grâce à cette locomotive et au perfectionnement des wagons, le rail offre donc un confort supérieur. Grâce aussi à cette locomotive—et cela est un point capital—il offrira ce confort supérieur à plus bas prix.

On estime, en effet, que la nouvelle locomotive, toutes choses égales d'ailleurs, dépensera 40 pour cent du coût d'une locomotive à vapeur brûlant du charbon. Il y a aussi l'économie d'eau qui est considérable. Si cela était à recommencer, on n'aurait pas dans la prairie à ériger en proche des aqueducs.

Une locomotive du type 6100 consomme 20,000 gallons d'eau entre Montréal et Toronto, soit moteur du type 9000 de la locomotive à l'huile et à l'électricité, est refroidi à l'air et ne consomme pour une pareille distance qu'une quantité d'eau négligeable à proprement parler.

Nous avons, dans ces notes hâtives, souligné quelques-uns des avantages de cette invention. Il s'en manifestera d'autres encore. Comme nous le disions plus haut, c'est une réponse, une réponse sérieuse, et on peut le penser, victorieuse, faite par le rail au pneu qui, en ces dernières années, menaçait de tout écraser sur son passage.

Tout semble donc indiquer que l'on peut saluer comme l'aurore d'une ère nouvelle pour l'industrie ferroviaire le lancement de la locomotive 9000.

A juste titre, on peut se réjouir que cette invention ait été faite ou mise au point par le personnel d'une exploitation qui est la propriété de la nation canadienne.

LOUIS DUPIRE (Le Devoir).

L'Exposition de Rimouski

L'Exposition régionale agricole s'ouvrira en notre ville mardi prochain, le 10 septembre, et se continuera les jours suivants.

Nous invitons tous nos lecteurs et lectrices du district à la visiter. Une telle visite ne peut que les intéresser vivement.

Les notaires à Mont-Joli et Matane

Bien que peu bruyante, la profession notariale—l'ance des professions libérales établies dans la région de Rimouski—est certainement l'une de celles dont les activités sont les plus vives et les plus étendues. Elle se distingue, du moins en notre région, par l'harmonieuse cordialité qui règne parmi ceux qui l'exercent et qui les unit étroitement. Du plus ancien au plus jeune, on se fait un devoir rigoureux de se témoigner sans réserve une amitié, une assistance et un respect mutuels. On ne saurait trouver de fraternité plus intime entre membres d'une même profession, nulle part ailleurs que dans le district de Rimouski-Matane.

Depuis quelques années, ces relations entre confrères ont tendance à se manifester plus particulièrement au moyen d'assemblées générales régionales. Sachant qu'il répondait au vœu unanime de ses confrères du district dont il est le représentant actuel à la Chambre des Notaires, M. Joseph Dubé, notaire de Mont-Joli, les convoqua tous en sa propre ville pour le 2 septembre—fête du Travail.

Des quinze notaires pratiquant dans les comtés de Rimouski, Matane et Matagédia, quatorze purent se rendre à l'invitation du Notaire Dubé. Le seul absent fut M. le notaire G.-L. Dionne, M. P., que des nécessités d'ordre politique obligèrent ce jour-là à assister à une grande assemblée de son parti dans le comté de Bellechasse, et qui avait chargé son fils et associé le notaire Gérard Dionne, de l'excuser auprès de M. Dubé et de ses invités. Les notaires présents étaient: M. M.-P. Laberge, de Val-Brillant, J.-E. Gagnon, le Matane, L.-de-G. Belzile de Rimouski, Paul Gagnon, le St-Octave, J.-O. LeBel, de Matane, Eudore Couture, de Rimouski, Joseph Dubé, de Mont-Joli, Emile Gagnon, du Bic, Henri LaRue d'Amqui, Jean-Bte-Perreault, de Sayabec, Philippe Cossette, de Causapscal, Marc-André Fillion de Rimouski, Gérard Dionne, d'Amqui, et J.-M. Gagnon, de St-Octave. M. le notaire Charles D'Ajou, shérif de Rimouski, était aussi présent à la réunion.

M. Dubé reçut ses confrères à l'Hôtel Voyer, où des pièces avaient été réservées à leur usage pour leurs délibérations. Quelques dames avaient gracieusement accompagné leurs maris et furent les hôtes de Mme Dubé: Mesdames M.-P. Laberge, L.-de-G. Belzile, J.-O. LeBel, Charles d'Anjou, Eudore Couture et Gleason Belzile, épouse le M. le notaire G. Belzile, protonotaire de la C. S. à Rimouski.

La réunion et les délibérations des congressistes furent à la demande de M. Dubé, présidées par le doyen de la profession M.-P. Laberge qui, après quelques mots de remerciements à l'organisateur du congrès et de bienvenue à tous, pria M. L.-de-G. Belzile de faire une causerie. Cette causerie de M. Belzile fut du plus haut intérêt pour tous les auditeurs dont la plupart n'avaient que de vagues notions sur les origines de la profession et les notaires disparus qui ont pratiqué dans la région. Nous avons le plaisir de publier, en 2e page de ce numéro, le texte presqu'entier de l'excellent travail du conférencier sur l'histoire d'une profession qui fut la première à s'introduire à Rimouski et qui est demeurée intimement liée à l'histoire même de notre région.

De nombreuses questions légales furent ensuite soulevées et discutées par tous les notaires présents à la réunion.

A 1 h. 30, ils étaient conviés à déjeuner à l'Hôtel Voyer.

Dans l'après-midi, après une dernière réunion d'étude, M. le notaire Dubé invitait tous les congressistes et leurs épouses à se rendre à l'Hôtel Belle-Plage, où un banquet avait été préparé en leur honneur.

A leur arrivée, les congressistes furent les hôtes de M. le notaire et Mme J.-E. Gagnon, en leur hospitalière maison.

Le dîner à l'Hôtel Belle-Plage fut exquis. On proposa de nombreuses santés, qui donnèrent lieu naturellement à de nombreux discours. Et la soirée se continua au milieu de divertissements et de réjouissances fraternelles dans les vastes salons du somptueux hôtel matanais. M. le Dr J.-A. Bergeron, M. P. P., maire de Matane, honora les visiteurs de son aimable et distinguée présence durant la soirée.

Apparence des récoltes dans la Province

Le 1er Septembre 1929 D'après les rapports des agronomes officiels, voici quelles sont les apparences des récoltes dans la province:

...Bas St-Laurent.—Les foins ne sont pas complètement terminés. La coupe des céréales ne fait que commencer et les rendements seront bons; les pommes de terre et les plantes racines donneront une bonne récolte. Les pluies ont fait du dommage. Les pâturages sont dans un état satisfaisant à l'exception des comtés de Rimouski, de Bonaventure et des Iles de la Madeleine. Marché local plutôt ferme.

District de Qu'bec.—Foins finis; récolte assez forte, de bonne qualité. Les grains promettent beaucoup; leur récolte commence. Le maïs est plutôt pauvre. Les pluies fréquentes et froides ont nui. Les pommes de terre et les légumes donnent un bon rendement dans la majorité des comtés. Les conditions des pâturages sont bonnes à médiocres. Les plantes racines auront un bon rendement. Le tabac et le lin sont faibles. Marché local assez ferme.

District de Montréal.—Les foins sont de bonne qualité; leur rendement est moyen. Certains comtés ont souffert de sécheresse. Aux environs immédiats de Montréal, la coupe des céréales est très avancée. La récolte est bonne dans la majorité des comtés, excellentes dans quelques-uns. Le tabac est beau excepté dans les comtés de Montclair et St-Hyacinthe. La grêle a causé des dommages dans quelques localités. Les fruits donnent une récolte moyenne. Les légumes sont abondants. Le blé d'Inde fourrager a été retardé. Les pâturages sont satisfaisants dans la majorité des comtés, médiocres par exception. Le marché local est bon.

Nord de la province.—Les foins ne sont pas complètement terminés. La récolte des céréales commence. Le rendement sera moyen. Les pâturages sont bons et les conditions des marchés locaux sont excellentes au Lac St-Jean et passables dans l'Abitibi ouest. La sécheresse a nui en juin dans l'Abitibi ouest, et les cultures ont souffert de la pluie dans le Lac St-Jean. La récolte des plantes racines sera très bonne.

Bas-Francs et Cantons de l'Est.—Les foins sont pratiquement finis, bonne récolte. Les grains donnent un bon rendement. Les pommes de terre sont moyennes dans l'ensemble du district. Les plantes racines ont belle apparence et le blé d'Inde est médiocre. Les pluies abondantes et froides ont nui. Les légumes seront abondants. Le tabac est médiocre. Le marché local est assez ferme. Les dégâts causés par les maladies et les insectes sont peu considérables. Les conditions des pâturages sont bonnes en général.

Port-Menier ILE D'ANTICOSTI

Le Roi des astres n'est pas très clémente pour ses enfants du Sud que le hasard a introduits sur l'île Anticosti. Il nous oublie un peu; il nous envoie sa lumière c'est vrai mais il nous prive de cette chaleur bienfaisante dont il nous gratifiait si prodigieusement à l'est du fleuve géant.

(Mais, à la place des chauds rayons du soleil, s'est introduit Monsieur le Vent qui règne en maître, se promène de long en large, secoue violemment le frère sommet des arbres, jetant le désarroi parmi la faune entière. Même les pauvres poissons ne sont pas exempts des attaques de cet ennemi plus sensible que visible, car il se fait un plaisir de soulever sur tous les lacs à portée de sa rage, une kyrielle de lames épaisses qui vont lécher la rive.

Avant à ceux qui ont l'idée de faire leur début sur l'île. Pourvoyez amplement vos malles de hardes chaudes et laissez-las bas vos étoffes transparentes.

—M. Nectaire Arsenault a fait un court séjour à l'hôpital de Port Menier, ainsi que MM. Willy Martin et Alfred Gallant. Tous trois sont guéris, ou à peu près.

—M. Entroppe Mallet est, lui aussi, à l'hôpital depuis un mois. Les fièvres en sont la cause.

—MM. Hornidas Morin et Théodore Gagnon ont accepté un gros contrat, sur la Rivière Bécotte.

Rectification

Notre distingué collaborateur C.-A. B. attire notre attention sur une légère coquille qui a cependant défiguré le titre de son excellent article de la semaine dernière sur la géographie.

"Une toute petite erreur géographique, écrit-il, a quelque peu changé le titre de mon "papier". J'avais, en effet, intitulé mes propositions géographiques "Une joie méconnue" et non "Une jolie méconnue". Le mot *jolie* me plaît infiniment, certes, mais je crains cependant qu'il ne dépasse un peu le terme raisonnable...

—M. Henri Lacroix, le célèbre joueur de musique à bouche, sur les disques Victor, sera à l'exhibé Lauzier & Fils dans le courant de la semaine de l'exposition.

Naissances

—M. et Mme J.-Art. Raymond, (née Yvonne Côté) ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance de deux enfants jumeaux; Marie-Anna-Jacqueline, baptisée le 30 août, parrain et marraine, M. et Mme Désiré Paré, porteuse: Mlle Berthe Paré, Joseph-Origène-Jacques, baptisé le même jour; parrain et marraine: M. et Mme Origène Janelle. Porteuse Mme Ve Antoine Deschênes.

Marriage

A Jonquières, le jeudi 12 septembre courant, M. Louis-Philippe Couture, I. C. de Chicoutimi, fils de M. F.-J. Couture, de Rimouski, épousera Mademoiselle Adrienne-Gilberte Gagnon, fille de M. E. mile Gagnon.

Pas de faire-part.

LE NOTARIAT dans le district de Rimouski-Matane

Extrait d'une causerie de Me L.-de-G. Belzile, à l'assemblée régionale des notaires, à Mont-Joli, le 2 septembre 1929

Pour vous parler du notariat dans le district de Rimouski, il ne me sera pas nécessaire de remonter à l'institution du Notariat en France, en 1270, sous le règne de saint Louis, quoique ce soit bien là l'origine du Notariat dans la province de Québec. Il ne me sera pas nécessaire non plus de remonter aux premiers temps de la colonie: l'Histoire du Notariat au Canada, par J.-Edmond Roy, serait plus intéressante à lire et surtout plus complète que ce que je pourrais en dire. Il ne sera pas nécessaire, dis-je, de remonter aux premiers temps de la colonie, puisque le notariat n'a été pratiqué en ce district par notaires y résidant qu'à partir de 1824, à peine un siècle. En effet, le premier notaire qui est venu résider en ce district pour y tenir son étude est arrivé en 1824, et son premier acte date du 12 août de cette année. Avant 1824, il y a eu sans doute des actes faits par notaires en ce district, puisque les premiers habitants sont venus y résider cent vingt-huit ans plus tôt, en 1696. Y en a-t-il eu avant l'arrivée des premiers colons, je ne le crois pas. L'une des premières seigneuries concédées en notre district l'a été le 24 avril 1688, et le premier acte la concernant que l'on découvre est un échange entre le seigneur de Rimouski, Augustin Rouer de la Cardonnière, et un habitant de l'île d'Orléans, René Lepage, reçu devant le Notaire Chambalon, le 10 juillet 1694, échange de la Seigneurie de Rimouski contre une terre de quatre arpents de front sur l'île d'Orléans. Cet acte ne contient aucune réserve quant à des terres qui auraient pu être concédées par le seigneur d'alors à divers censitaires entre cette date du 24 avril 1688 et celle du 10 juillet 1694, et aucun transport de rente n'y est mentionné. Il est même certain que le premier seigneur n'est jamais venu demeurer à Rimouski. Ce n'est qu'en 1696 que le premier colon, qui était ledit René Lepage, y est venu résider, avec son père, Germain. Par conséquent, pas de concessions de terres en cette seigneurie avant 1694. D'autres seigneuries dans le district sont un peu plus anciennes. Ainsi celle de Matane date du 3 novembre 1672, celle du Bic date du 6 mai 1675, mais je n'ai pas eu occasion de découvrir des actes antérieurs à l'échange de la Cardonnière et Lepage.

Dans la suite, tous les actes par gens du district de Rimouski sont faits par-devant Notaires à Québec, en bas de Québec, par notaires ambulants (il y en a eu), ou par des personnes, généralement les missionnaires, faisant office de notaire. Il va sans dire que ces personnes faisant office de notaire ne conservaient pas minute de leurs actes, elles les livraient aux parties ou à l'une d'elles. Mais chose qui démontre l'importance que nos ancêtres attachaient à leurs titres et contrats, c'est que vous trouvez quelques-uns de ces écrits sous seing privé déposés par eux chez un notaire pour être annexés à un acte de dépôt d'iceux et être ainsi conservés. Vous comprenez alors la difficulté que l'on peut éprouver dans la recherche des titres anciens quand il s'agit de mettre la main sur un tel écrit sous seing privé. Un jour, dans la recherche de titres anciens de la propriété que je possède à Rimouski (je possède copie de tous ses titres depuis la concession de la seigneurie de St-Barnabé par le Roi de France jusqu'au mien). Je fus arrêté par un écrit ainsi fait devant une personne faisant office de notaire. Un chaînon de la chaîne manquait. Qu'était-il devenu ce titre laissé libre, à tout vent, sans obligation stricte de conservation de la part des signataires? Le chercher, c'était, selon l'expression populaire, c'était chercher une aiguille dans un voyage de foire. Mais il ne fallait pas désespérer, puisque, par pur hasard il est vrai, mais puisque, je découvris que l'acquéreur dénommé dans un tel acte sous seing privé, un jour, assistant chez un notaire bien loin de Rimouski, à la passation du contrat de mariage de son fils, profita de l'occasion pour déposer lui-même l'acte sous seing privé chez ce même notaire qui en dressa un acte de dépôt en bonne et due forme portant annexe de cet écrit. Je trouvais donc le chaînon que j'ai cru quelque temps introuvable. Comprenez la joie du fouilleur.

Je ne parlerai que des notaires disparus ayant pratiqué la profession dans le district de Rimouski et dont les greffes sont déposés aux archives de la Cour Supérieure. Je dirai tout de suite cependant que trois greffes sont actuellement déposés chez un notaire pratiquant savoir: D. F. de St-Aubin, chez M. le Notaire J.-E. Gagnon, L. N. Girard, chez M. le Notaire Jos Dubé, et Gleason Belzile, chez M. le Notaire J.-B. Perrault. Il en est qui ont pratiqué un certain nombre d'années dans le district et qui sont allés demeurer ailleurs par la suite: je vous nomme de mémoire: les Notaires Guay, greffe déposé à Ville-Marie, L. T. LaRoche, greffe déposé à St-Joseph de Beauce, Félix Chamberland, greffe en partie déposé à Rivière-du-Loup et en partie brûlé: J.-C.-H. Lafontaine, T. Belzil, Chs Durval, La Pelletier, encore vivants, j'en oublie peut-être. D'autres ont ce-

se de pratiquer la profession pour devenir Protonotaire, Registrateur ou Shérif. Je pourrais ainsi nommer les Notaires Lapointe, Achille Fournier, décédés, Chs D'Anjou et Gleason Belzile.

Vous me permettez donc un peu de statistique pour le moment; si j'ai quelques observations ou remarques à faire, je les ferai dans la suite.

Je donne les noms des notaires qui ont pratiqué dans le district par ordre d'ancienneté.

Le premier notaire venu se fixer dans le district de Rimouski est Pierre Gauvreau, à Rimouski, en août 1824. Il avait pratiqué à Kamouraska depuis 1822. Il fait mention en son répertoire au 12 août 1824 que les actes suivants sont faits après avoir été domicilié à Rimouski. Son greffe contient 4967 actes. Il est décédé en 1861.

Les autres notaires dont les greffes furent déposés sont: M. Edouard Michaud, Rimouski, 1826 à 1873, 4526 actes; Walston Dubord, Ste-Flavie, 1827 à 1850, 1852 actes; Rémi Ouellet, Matane, 1830 à 1882, 6300 actes; Antoine Bernier St-Simon, 1830 à 1879, 4830 actes; Jacques Reeves, Rimouski, 1834 à 1854, 145 actes; Joseph Garon, 1835 à 1860, 7790 actes; J.-B. Pelletier, Ste-Luce, 1839 à 1888, 3246; Joseph Roy Ste-Flavie, 1844 à 1853, 600 actes; S. V. LaRue, Sandy Bay, 1845 à 1890, 8265 actes; P.-Ls Gauvreau, Rimouski, 1849 à 1884, 3402 actes; L.-F. Garon, Rimouski, 1854 à 1860, 779 actes; Jos. Fournier, St-Simon, 1854 à 1898, 6230 actes; J.-B. Martin, St-Simon, 1859 à 1883, 3168 actes; Achille Fournier, Rimouski, 1861 à 1882, 1510 actes; S. Dechamplain, Ste-Luce, 1863 à 1890, 3177 actes; L.-O. Martin, St-Octave, 1863 à 1880, 2735 actes; Désiré Bégin, Rimouski, 1864 à 1909, 1563 actes; C.-F. Lapointe, Ste-Flavie, 1867 à 1878, 678 actes; J.-E. L'Arrivée, Sandy Bay, 1867 à 1923, 5103 actes; Alph. Poulin, Rimouski, 1868 à 1895, 2648 actes; Auguste Jean, Sandy Bay, 1871 à 1872, 39 actes; L.-R. Gauvreau, Bic, 1871 à 1917, 10558 actes; J.-V. Gagnon, Rimouski, 1874 à 1905, 4920 actes; Ant. Blondeau, Rimouski, 1874 à 1875, 112 actes; Ths Pelletier, Mont-Joli, 1874 à 1007, 5072 actes; L.-S. LaRoche, Rimouski, 1875 à 1883, 703 actes.

Il y a donc 27 greffes de notaire déposés aux archives de la cour Supérieure, à Rimouski, comprenant un total de 94,648 actes.

Ces greffes sont tous en excellent état de conservation. Chaque notaire a répertoire et la plupart index. La recherche des actes est donc absolument facile.

A l'examen de ces greffes, l'on voit que chaque notaire était compétent, que chacun apportait beaucoup d'attention à la rédaction des conventions, actes ou contrats; l'ordre règne partout. A la lecture de ces actes, il est une chose qui nous frappe, c'est la louable habitude, surtout chez les plus anciens, d'insérer déclaration par le vendeur, donateur ou échangeur, de son titre à la propriété qu'il aliène. Presque invariablement le nom du notaire qui a reçu l'acte d'acquisition antérieur y est donné, la date, les noms des parties, et si ces renseignements ne pouvaient être fournis dans leur plénitude, il y avait toujours une indication de la durée approximative de l'occupation du vendeur, donateur ou échangeur. Il y avait une raison à cela: dans le temps, les bureaux d'enregistrement n'existaient pas, il y avait tout au plus l'insinuation qui devait être faite à la cour pour certains actes. Et l'on savait le besoin, un jour, ou l'autre, de recourir aux actes antérieurs. Vous concevez combien est précieuse cette référence aux titres antérieurs à tout chercheur d'une chaîne de titres.

J'ai dit que tous ces actes sont bien faits. Le style légal est bon, de belle tenue, quoique sentant un peu trop la formule. Vous y trouverez sans doute des expressions anciennes qui n'ont guère cours maintenant. Vous y lirez bien les expressions "vache immortelle", "cochon raisonnable" dans une donation à charge de rente, expressions dont on a fait des dictons populaires malveillants, mais, malgré leur naïveté certaine, elles rendaient bien l'intention des parties; vous comprenez bien que la "vache immortelle" est la "vache renouvelable" d'aujourd'hui, et que le "cochon raisonnable" est le cochon du poids convenable... à l'appétit du rentier. J'en passe d'autres.

Par contre, vous y trouverez des expressions et tournures d'une distinction, d'une justesse, d'une grâce, d'une délicatesse que seule la vieille politesse française, malheureusement un peu disparue ici, pouvait inspirer. Ainsi je vois dans un acte de donation: "Cette donation est faite gratuitement sans aucune somme dor ni d'argent." Donation ne peut être ni plus gratuite, ni plus pure, ni plus simple. Dans les contrats de mariage, le notaire ne pouvait se dispenser de désigner les biens que les futurs apportaient en mariage. Mais il arrivait parfois, encore plus souvent qu'aujourd'hui peut-être, que les futurs époux n'étaient riches que d'espérance et foi en l'avenir. A défaut de biens matériels à énumérer, le bon notaire, par trop esclave de la formule qu'il fallait pourtant remplir, écrivait de sa plus belle écriture: "Le futur apporte en

soumettent, sachons les éclairer, les diriger sûrement dans le dédale des lois, leur éviter toute erreur, tous ennuis, toutes pertes en ce qui se rapporte au côté légal de leurs affaires.

Sachons en outre attirer le client, lui inspirer confiance, sachons la lui garder par notre honnêteté et notre probité et nos connaissances illimitées de la loi. Ne négligeons pas la science de la loi, les ignorants seront vite les ignorés, les dégoûtés, les crève-faim, les prêts à tout faire. "Il n'y aura que les honnêtes, les studieux, les vrais connaisseurs de la loi qui surnageront", telle est la remarque d'un de mes professeurs à l'Université, remarque qui a depuis constamment résonné à mon oreille. Aujourd'hui ce même professeur aurait dit "surnageront" au lieu de "surnageront". L'évolution, que voulez-vous!

Dans ce siècle d'électricité, devant le mirage séduisant des fortunes rapides, des spéculations déréglées, du luxe éblouissant, gare à ses séductions! Sachons prudemment nous renfermer dans les opérations honnêtes de la profession, quelque lentes qu'elles soient, sachons conserver rigoureusement la dignité et la modestie de notre existence régulière, sachons nous instruire davantage, nous serons toujours assez jeunes pour étudier, n'oublions jamais, je le répète, l'honneur et la probité et la culture de la science légale. L'honneur et la probité doivent rester immuables dans notre profession. Tant que ces vertus subsisteront dans son sein, le notariat restera debout.



Le Meilleur Thé c'est celui que vous aimez

Si l nous faut juger par les ventes considérables qui se font, la majeure partie des gens de l'Est du Canada semblent préférer le King Cole.

Aux amateurs du King Cole nous adressons ce message: Essayez un livre d'Orange Pekoe King Cole. Il se vend un peu plus cher parce qu'il nous coûte beaucoup plus cher. Il nous coûte plus cher parce que nous ne nous servons que des jeunes et tendres feuilles du théier et aussi parce que nous mélangeons l'odoriférant Darjeeling des Himalayas et le dispendieux Travancore cueilli quand les vents chauds soufflent sur les montagnes des Ludes du Sud.

Vous serez vifs à reconnaître la richesse suprême et la saveur du Thé Orange Pekoe King Cole. Il coûte plus cher — il vaut plus.



Le Café King Cole vous réglera aussi

Pour BOIS ou METAUX

Employez les scies circulaires SIMONDS. La trempe spéciale de l'acier assure un tranchant exceptionnel qui dure.

Ches les fournisseurs ou s'adresser à:

THE SIMONDS CANADA SAW CO. LTD. MONTREAL, TORONTO, VANCOUVER ET JEAN, N.B.

Scies Simonds

HONNEUR AU MERITE

Mademoiselle Andrée Garon, élève de l'Académie des SS. de la Charité, de Rimouski, vient d'obtenir du Bureau central des Examinateurs son brevet Supérieur "avec Distinction". Elle a obtenu, en juin dernier, ses diplômes de sténographie et de dactylographie.

Nos félicitations à l'heureuse diplômée ainsi qu'aux treize autres aspirantes au brevet Élémentaire qui l'ont eu avec "Distinction".

PRENEZ CE FAMEUX TONIQUE, APPELE : HEMOGENOL FAGUET

"qui produit du sang" (sous forme Pilules ou Elixir)

Vous constaterez une augmentation rapide et durable de l'appétit, du poids et des forces. Indiqué pour les anémiques, les surmenés, les menacés de Tuberculose, les affaiblis, les convalescents. Prescrit pour Adultes ou Enfants (demi dose). Dans les bonnes Pharmacies.

6 1/2% de rendement plus boni d'actions ordinaires

NOUS offrons en placement et recommandons les actions de priorité, 6 1/2% cumulatif, rachetables de Federal Grain, Limited.

La Compagnie est l'une des entreprises canadiennes de manutention de grains les plus importantes. La Direction comprend plusieurs des hommes les plus en vue et qui réussissent le mieux dans le commerce des grains au Canada.

Ces actions de priorité se vendent actuellement 100 et le dividende acquis, avec boni de quatre actions ordinaires sans nominal pour dix de priorité. C'est donc un placement qui donne un revenu fixe de 6 1/2% l'an, plus des possibilités de bénéfices résultant de l'appréciation future des actions ordinaires.

Toutes informations fournies volontiers sur demande.

Royal Securities Corporation Limited

4, rue Beaubien, Rivière-du-Loup, Qué.

Téléphone No. 135

24 COUSSINETS à billes et à rouleaux

Diminuent la friction et rendent le fonctionnement facile

LES coussinets à billes et à rouleaux dans l'auto Ford sont très nombreux. Ceux-ci diminuent la friction et contribuent à faciliter le fonctionnement et à prolonger la durée de l'auto. Remarquez la facilité avec laquelle l'auto Ford monte les côtes, comparée à tout autre automobile dans la classe des autos de sa pesanteur.

Il vous suffit d'examiner le châssis pour vous rendre compte de suite des avantages de ces coussinets. Sur le pignon de l'essieu d'arrière et sur le différentiel, tous les coussinets à rouleaux coniques sont tenus si bien en place que l'ajustement n'est pas nécessaire, le pignon et la couronne s'engrenent toujours parfaitement.

Les coussinets à rouleaux en spirale sont employés dans le moyeu d'arrière, à cause de leur grande surface de palier et de leur capacité de porter de lourdes charges. Il y en a un aussi sur l'arbre de commande à l'extrémité du joint universel, pour assurer un alignement parfait.

Les coussinets à rouleaux coniques des roues d'avant s'ajustent facilement. Les coussinets de butée à rouleaux sur les boulois pivotants rendent la direction facile. Deux coussinets, un au-dessus, et l'autre en-dessous, supportent l'effort de pression sur la vis sans fin de direction.

L'axe du ventilateur tourne sur un coussinet à billes. Le générateur, la transmission, l'arbre de commande, l'embrayage, le volant du moteur—toutes ces pièces importantes sont rendues plus efficaces et plus résistantes par l'emploi des coussinets à billes et à rouleaux.

Ces coussinets sont une preuve évidente de l'habileté déployée et des soins apportés à la fabrication de cet auto par les ingénieurs de Ford.

Le distributeur de Ford le plus près de chez vous se fera un plaisir de vous donner une démonstration

Rimouski Motor Sales

NOUVELLE CAMPAGNE D'ECLAIRAGE

15%
d'escompte

est accordé sur nos prix courants
pour les matériaux et le travail d'installation

AUBAINE EXTRAORDINAIRE
pour tous ceux qui ne jouissent pas encore de l'éclairage a
L'ELECTRICITE

Profitez-en

Cette campagne commencée le 1er Septembre
se terminera le 15 Octobre prochain

Prière de vous adresser a nos bureaux pour plus ample information

LA COMPAGNIE DE POUVOIR DU BAS ST-LAURENT
Rimouski - Amqui - Mont-Joli - Matane - Trois-Pistoles - Cabano

Abonnez-vous au Progrès du Golfe

Son Excellence le délégué apostolique Mgr. Andrea Cassulo

Réception à Cap-Chat, Comté de Gaspé

Le 31 aout et le 1er Septembre.

Son Excellence le Délégué Apostolique, au pays depuis trois ans, veut, comme le bon Pasteur, se rendre compte par lui-même de l'état des diocèses canadiens que lui a confiés le Pontificat suprême, sa Sainteté Pie XI. C'est pourquoi, Son Excellence a visité déjà, a diverses époques, plusieurs régions. Il les a visitées comme le divin Maître, se faisant tout à tous, béniissant et semant le bien. Il a quitté ces régions en laissant dans les coeurs, un amour plus grand pour le Père commun, Notre Saint Père le Pape. Et partout, sa visite a été un véritable stimulant pour le coeur et l'âme, un stimulant pour la foi en Dieu. Son Excellence avait visité, en mai dernier, Rimouski et ses environs. Mais la Gaspésie, que les touristes du pays et des pays étrangers ont appris à connaître, grâce aux générosités du gouvernement Tachereau, la Gaspésie qui, par ses beautés naturelles, ses sites pittoresques, dignes des beautés tant renommées de la Suisse, fait l'envie de tous, la Gaspésie avec un peuple remarquable par son hospitalité proverbiale et par sa foi profonde, la Gaspésie, dis-je, n'avait jamais eu le bonheur de recevoir dans ses murs, le représentant immédiat du Saint Siège. Aussi, ce fut avec enthousiasme que le peuple gaspésien accueillit cette nouvelle. Mais avant d'arrêter le programme de cette visite officielle, il fallait faire face à une difficulté. S. G. Mgr Ross, évêque de Gaspé, dont la cathédrale avait été détruite par le feu, au printemps dernier, désirait tout de même recevoir comme il convient, le Délégué Apostolique. Il fallait une autre église pour cette réception, une Eglise pouvant remplacer la cathédrale détruite, et dans laquelle le Mgr de Gaspé souhaiterait la bienvenue officielle à Son Excellence. Cap-Chat, porte de la Gaspésie, quoi qu'en disent les géographes du diocèse de Gaspé, et du comté, Cap-Chat, cette paroisse prospère, peuplée de coeurs généreux et enthousiasmes, cette paroisse dotée d'édifices religieux imposants, cette paroisse que dirige le Vicaire Forain du district, le Rév.

Oct.-L. Caron, cette paroisse, dis-je, n'était-elle pas désignée à l'avance pour cette réception? En effet, Mgr Ross fit le choix, de notre paroisse et de notre temple pour offrir au Délégué Apostolique, ses hommages et ceux du peuple gaspésien. Aussi, c'est avec un enthousiasme délirant et avec raison, que les paroissiens de Cap-Chat apprirent la chose. Et nous pouvons dire sincèrement que la réception fut grandiose. Rien ne fut épargné afin d'offrir à Son Excellence une digne réception. Un comité de réception et d'organisation fut formé et des plans furent arrêtés aussitôt. Trois arcs de triomphe furent élevés. L'un à l'entrée de la paroisse portant les inscriptions suivantes: "Ici commence la Gaspésie. Ici finit la Gaspésie sur l'autre versant puis: bienvenue, Saint Norbert du Cap-Chat, diocèse de Gaspé. En face de l'Eglise, un arc monumental, plans de Jos. Boucher, formé de quatre grosses tours, chacune surmontée d'un clocheton, et le tout d'un gros clocher atteignant la hauteur de 70 pieds; et on pouvait y lire: "Vive le Délégué, Vive Notre Evêque, bénissez nos familles." Un autre fut élevé à l'extrémité de la paroisse, partie est: superbe et imposant, quoique plus simple. Inscriptions: "Dieu vous guide. Bénit soit celui qui vient au nom du Seigneur. Notons ici la générosité des gens qui ont apporté leur concours sans compter, de mille et mille manières, entre autres de la compagnie James Richardson Ltd. Tous ces arcs étaient recouverts de sapins, pavés d'étendards et de guirlandes de fleurs naturelles. Les maisons et les chemins étaient ornés de mille manières. Tout chantait la réjouissance et l'allégresse. Tout annonçait que nous attendions une visite aussi grande que rare. Vous pouvez voir parquer le long du chemin, à l'entrée de la paroisse, 60 autos attendant celui qui devait être notre hôte. Son Excellence, accompagnée de Mgr G. Courchènes, y fut reçue par le Curé de la paroisse et par le R. P. Beaulieu Sup. du Sem. de Gaspé. Une magnifique gerbe de fleurs lui fut présentée par Mlle Esther Pelletier, fille de M. Norbert Pelletier, puis le long cortège se remit en marche. Au presbytère, Son Excellence fut reçue par Mgr de Gaspé, par le Vicaire de la paroisse et par quelques prêtres. Une foule nombreuse était sur le terrain de l'église. Quelques minutes après, la croix de procession, les enfants de chœur, le curé et le dais se rendaient au presbytère pour la rentrée solennelle. Ce fut

Ce savant mélange sera
votre choix ultime



Tout frais des plantations

une procession imposante. Suivaient: Mgr Ross, le curé en moquette accompagnés de Jos Ouellette, ptre et A. Tremblay, du Séminaire, Rimouski suivis de Son Excellence revêtue des ornements d'or, sous le dais, ainsi que ses assistants: le Chanoine V. Côté, curé de Matane et Père Beaulieu, S. J. Après une courte prière, chant du Protector Noster, selon l'usage, puis le Saint-Sacrement fut transporté à la sacristie et nos deux hôtes montèrent chacun à leur trône respectif. De là, Mgr Ross revint au centre et dans une adresse des plus sublimes souhaita la bienvenue et présenta ses hommages au Délégué. Au style clair et limpide venait s'ajouter une rhétorique des plus soignée. Jamais, au dire de plusieurs témoins, l'histoire complète de la Gaspésie, depuis l'origine jusqu'à nos jours, n'avait été faite avec autant de précision dans un ensemble aussi complet. Le Maire du village, M. J.-O. Roy, au nom de la paroisse et du diocèse vint à son tour offrir à notre Visiteur insigne, les hommages et la vénération des Gaspésiens pour la personne auguste du Pape, et de ses représentants. Au souper, dans le magnifique réfectoire du presbytère décoré avec art pour la circonstance, nous remarquons: Son Excellence le délégué, Mgr Ross, Mgr Courchènes, le Père Beaulieu, Chan. Victor Côté et J.P. Pelletier, curé et vicaire de Matane; Alph. d'Amours et Cam. Lachance, curé et vicaire de Ste Félicité; F. Jean et Euc. Dubé, curé et vicaire des Méchins; A. Pelletier, A. Tremblay, G. St-Pierre, Jos. Ouellet, Z. Soucy, ptre du Séminaire de Rimouski, C. E. Parent Sec. de Mgr Courchènes, A. Miville de l'évêché de Gaspé, Edm. Plourde, le zélé curé de S. Joachim de Tourelle, L. Laberge, miss. à la Riv. à la Marie, le Curé et le Vicaire de Cap-Chat, V. Roy eccl. de Ste Anne des Monts et Donat Bergeron, eccl. de Ste-Félicité. Après le souper, Mgr Courchènes retourna à Rimouski où il devait faire des ordinations, le lendemain. Il y eut dans la soirée réception de plusieurs paroissiens au presbytère, et, au dehors: feu d'artifice.

Le lendemain, son Excellence dit la messe de 6 heures et demie. La foule se pressait dans l'église et nombre d'entre-eux reçurent la Ste-Communión des mains de Son Excellence. Celui-ci profita de l'occasion et aussitôt après sa messe, il félicita les gens et démontra les grandeurs et la nécessité de l'Eucharistie. Grand'messe à 9 hrs et demie chantée par le Supérieur du Séminaire de Gaspé. La procession avant la messe partit du presbytère pour se rendre à l'église. Son Excellence en cappa magna assistée des curés Caron et Plourde, Mgr Ross en moquette assisté des abbés Pelletier et Lamontagne. Chacun des deux évêques occupait un trône. Les cérémonies étaient sous la direction des abbés C.-E. Parent et Z. DesRosiers, V. Roy et D. Bergeron, eccls, agissaient comme thuriféraire et cérémoniaire. Au prône, M. le Curé de Cap-Chat présenta ses hommages à son Excellence le Délégué, et Mgr Ross donna le sermon sur la nécessité de la foi, la nécessité des chefs et de la soumission des fidèles. Le cortège retourna au presbytère en grande procession. Les paroissiens de Cap-Chat, des paroisses avoisinantes et beaucoup d'étrangers assistaient à la messe. Il y avait plus de 1600 personnes à la grand'messe (1er septembre) et à la réception de la veille, plus de 2000 personnes... Le dîner au presbytère et départ pour Gaspé dimanche après midi, le 1er septembre. Un long cortège d'autos suivait la voiture du Délégué. Arrêt à l'extrémité Est de la paroisse ou une foule nombreuse s'était assemblée. Bénédiction de son Excellence et quelques mots de sa part. Son Excellence s'est montrée non seulement satisfait, mais enchanté de la réception. Au dernier repas pris à Cap-Chat, Elle ajoutait, que dans 25 ans, les enfants d'aujourd'hui rediront encore les souvenirs de cet évènement. Espérons que cette visite nous apportera un nouvel aliment à la prospérité spirituelle et matérielle des paroissiens de Cap-Chat. Que le souvenir de cette visite, mémorable, honneur si grand pour nous tous, reste à jamais dans nos coeurs!

T'a pas ?

par RACEY



T'AS PAS DÉJÀ EN PRÉPARANT LE DÉPART POUR LES VACANCES, CONSTATÉ QUE TU AVAIS GRAND BESOIN D'UN NOUVEAU COSTUME DE BAIN—



ET DEMANDÉ À TA FEMME, DONT TU CONNAIS L'ESPRIT D'ÉCONOMIE ET LE FLAIR POUR LES OCCASIONS, DE TE PROCURER QUELQUE CHOSE QUI SAURAIT AVANTAGER TA TAILLE—



MAIS DÈS LE PREMIER BAIN, TU SORS DE L'EAU À PEU PRÈS COMME CECI ET TU EXÉCUTES UNE RENTRÉE PEU GLORIEUSE SOUS LES REGARDS AMUSÉS.



T'AS PAS DÉJÀ ESSAYÉ UNE BLACK HORSE? C'EST UN MERVEILLEUX ANTIDOTE CONTRE L'HILARITÉ DES AUTRES BAINEURS

Prenez simplement—

"Bière Black Horse Dawes s.v.p."

Grâce à une grande
réduction de prix
par Studebaker

Vous pouvez
maintenant acheter
le fameux

**Commandeur Six
STUDEBAKER**

**4 portes sedan
pour seulement**

\$1595

f.a.b., Walkerville, Ontario, taxes du gouvernement extra,

et le huit en ligne,

Commandeur Sedan à \$1895

Le motorisme luxueux devient du motorisme économique, car Studebaker offre maintenant, à \$1595 un luxueux 4-portes sedan de la fameuse série des Commandeurs — 120 pouces d'empattement, performance de champion. Venez le voir, conduisez-le. Assurez-vous que pas un autre auto offre autant pour si peu! Un dictateur Six, 4-portes sedan, maintenant à \$1395 — meilleur que le Dictateur qui donnait une belle valeur alors, pour \$1655.

Prix f.a.b. Walkerville, taxes du gouvernement extra.

L'institution du jury

L'institution du jury pouvait avoir sa raison d'être au temps des grandes luttes pour la liberté des citoyens, mais elle fonctionne pieusement sous le régime démocratique. Car, en somme, le règne de l'incompétence n'a jamais été mieux en évidence que dans les cours d'assises. Il y a des pays où le jury est en train de devenir un instrument de la révolution. Ce sont ceux où le crime politique et le crime passionnel sont d'avance à peu près certains de l'impunité. Quel terrible encouragement pour l'anarchiste, l'inceste et l'adultère! En Canada, l'institution du jury sert peut-être mieux qu'ailleurs les fins de la justice, lorsqu'il s'agit d'homicide. Mais elle fait piètre figure dans les causes de fraude commerciale. Lorsqu'un intendat est accusé d'avoir violé son mandat, il est à peu près certain qu'il sera jugé par douze hommes dont dix au moins ne comprendront pas le premier mot du crime qu'on lui reproche ni le premier chiffre des comptes qu'il essaiera d'expliquer. Et on appelle cela être jugé par ses pairs! En France, la presse mène une patiente campagne contre le jury criminel. Chez nous, c'est contre le jury civil en matière financière ou commerciale qu'on devrait protester surtout. Mais les suggestions offertes au gouvernement français sont bonnes à peser par nos gouvernants. Par exemple, lorsque *Le Matin* (Paris) réclame un jury composé uniquement de magistrats, sa proposition est pleine de gros bon sens démocratique. La compétence et l'expérience, voilà les qualités qu'offrirait un tel jury contre l'incompétence et la sensibilité du jury ordinaire des douze citoyens "sachant lire et écrire". Nous citons quelques passages d'un des articles de ce journal sur cette question:

"Aussi que se passe-t-il, actuellement, à la cour d'assises; comment se forme la décision du jury?"

"Laissons de côté le cas—hélas trop fréquent!—où les jurés ont subi, à leur domicile, des sollicitations pressantes sous forme de

promesses ou de menaces et contre lesquelles ils sont mal défendus, puisque juges occasionnels, ils reprendront, le lendemain du verdict, leur vie habituelle ou pourront les suivre les rancunes et les haines des amis du criminel condamné; admettons que le jury soit composé de douze braves gens disposés à juger sans haine et sans crainte.

"Le débats sont fertiles en incidents émouvants que savent faire naître et multibler les avocats habiles. Des parents, des amis viennent qui, sans preuves, affirment la bonté de l'accusé, supplient le jury de l'acquitter. L'accusé lui-même crie, pleure, se livre à un désespoir violent, appelle sa mère, ses petits enfants... La scène est classique et produit toujours son effet.

"Quiconque a fréquenté les prétoires ne se laisse pas "empoigner" du premier coup. Il sait ce que vaut tout cela. Il ne marche pas. Sa sensibilité résiste à ces moyens trop vieux et trop faciles. Sa raison demeure intacte et capable de discerner si l'accusé est coupable ou non."

"Pour les jurés, c'est autre chose.

"Le jury se tient à la cour d'assises comme le bon public à la représentation d'un gros drame populaire. Ses mouvements, ses décisions sont déterminés uniquement par la sensibilité qui est une faiblesse.

"La première qualité que doit avoir un juge, c'est le sang-froid qui n'est pas inconciliable avec la sensibilité, avec la pitié et l'indulgence, mais difficile à garder au milieu de ce drame que constitue un débat devant la cour d'assises.

"Il est encore une raison qui explique certains verdicts inattendus. La partie n'est pas égale entre le ministère public et l'avocat.

"Celui-ci a le droit de tout dire; et il ne s'en prive pas. Il peut affirmer tout ce qu'il veut sans être tenu de le prouver; il donne librement cours à son imagination, à son invention; il a licence d'employer tous les arguments, tous les moyens.

L'Événement.



Les Vôtres!

Vos marinades à la moutarde préparées à la maison... avec quelle fierté ne les lui ferez-vous pas voir... et quelle satisfaction n'éprouverez-vous pas à les servir à vos hôtes!

Les marinades préparées à la maison possèdent un saveur, un goût que vous ne pourrez jamais acheter. Mettez-y exactement les ingrédients que tout le monde aime... puis ajoutez un filet de bonne vieille moutarde anglaise de COLMAN... et vous aurez quelque chose qui sera bien vôtre, quelque chose qui confèrera plus d'individualité et d'attrait aux repas toute l'année durant.

DIXIE RELISH
Laissez macérer dans la saumure pendant 24 heures: 1 chopine de vinaigre rouge doux hauché; 1 chopine de vinaigre vert doux hauché. Faites tremper dans l'eau froide pendant 1 heure. Egouttez bien, enlevez les graines et les parties blanches. Mélangez et mesurez séparément: 1 pinte de sel de céleri et 1/2 de tasse de sucre. Laissez reposer une nuit dans un récipient d'émail couvert. Versez dans des bocaux stérilisés en ayant soin de bien tasser le mélange et de laisser monter les bulles d'air à la surface. Faites bouillir pendant 15 minutes à 101 degrés Fahrenheit.

GRATIS—Faites venir un exemplaire de notre livre contenant maintes recettes pour faire d'excellents hors-d'œuvre et marinades.

La MOUTARDE COLMAN

Facilite la Digestion

Colman-Keen (Canada) Limited, 1680, rue Amherst, Montréal

St-Octave de Métis

- M. et Mme L. P. Michaud, de St-Hyacinthe, ont visité des amis ici dernièrement.
- M. H. Sinus, de Metis Beach, a visité des amis dimanche.
- M. Eugène Fontaine est parti en voyage d'affaires dans la Gaspésie.
- Mlle Antonia Roy, de Rivière-au-Tonnerre, était en visite chez son beau-frère, M. Alph. Banville au commencement du mois.
- M. Wilfrid LeBeau, Mlle G. LeBeau et L. Desrosiers, de Padoue, M. et Mme Philéas Bérubé, et M. Pierre Bérubé, de Ste-Angèle, étaient en visite chez des amis ces jours derniers.
- M. et Mme André Roy, de St-Alexis, chez M. Alphonse Banville.
- MIM. J. B. Guimond et Elisée St-Jean, de Ste-Angèle, de passage ici par affaires.
- M. François Paradis est de retour de Rimouski.
- M. O. Lepage, de Rivière Blanche, dans le village dimanche.
- Mlle Germaine Levesque est partie en promenade à Montréal.
- M. A. Boivin, d'Alberville, de passage ici jeudi.
- M. et Mme Ph. Rioux, M. et Mme Louis St-Pierre, Mlle A. Tremblay, et M. Armand Tremblay, de Matane, M. et Mme Eugène Jourdain, de l'Isle-aux-Œufs, chez M. Epg. Fontaine la semaine dernière.
- M. et Mme Octave Fortin, de Beaumont, en visite chez M. Jean-B. Fortin.
- M. et Mme Paul Roy et M. Joseph Roy sont partis en voyage aux Etats-Unis.
- Mme Frank Roy, de Campbellton, passe quelque temps chez son père M. John Doiron.
- MM. Edmond Dubé, de Causapsal, et Arthur Dubé, de Padoue, de passage dans le village mardi dernier.

Puissance de l'annonce

Depuis quelques semaines, on observe que les administrations publiques ont tendu en plus à réaliser la puissance de l'annonce et à s'en servir pour promouvoir les intérêts de leur administrés. Nous avons déjà montré qu'aux États-Unis, des villes ont pris l'habitude de réserver chaque année une forte somme pour budget de publicité, et l'expérience leur a fait constater qu'elles ne font point de dépense plus profitable. Les villes qui annoncent grandissent et sont florissantes, à côté d'autres villes qui, pour chercher à épargner sur ce chapitre, restent stagnantes. Dans notre pays les villes qui apprécient le mieux la valeur de la publicité sont des villes de l'Ouest, et chacun sait que Vancouver par exemple, a prodigieusement accéléré sa croissance en s'aidant de ce levier du progrès. Le gouvernement de Québec, qui se pique d'être prompt à saisir les initiatives fécondes, a depuis nombre d'années pratiqué l'annonce dans les journaux pour les fins de la plupart des services provinciaux. Il s'en est servi notamment pour donner une impulsion continue à la colonisation, et chacun a pu remarquer que, dans le programme qu'il a formulé pour le relèvement de l'agriculture dans notre province, l'hon. M. Perron a indiqué l'annonce comme un des principaux moyens qu'il compte mettre en oeuvre pour atteindre à son but.

La ministre fédérale se sont parcellément servis en diverses occasions de la publicité dans les journaux avec les mêmes heureux résultats. L'hon. M. Malcolm, ministre du Commerce, vient de décider d'y recourir de nouveau en publiant dans les quotidiens, revues financières et certains périodiques une série d'annonces visant à stimuler notre commerce d'exportation. Ces annonces s'adresseront aux exportateurs du Dominion qu'elles induiront à profiter, pour accroître leurs ventes à l'étranger, des auxiliaires mis à leur disposition par le gouvernement d'Ottawa. Un de ces auxiliaires est l'office de Renseignements Commerciaux, maintenu par le gouvernement fédéral et qui établit une sorte de contact entre les négociants et les marchés extérieurs. Un autre, de la plus haute importance, ce sont les commissariats du commerce que le gouvernement canadien maintient dans les différentes parties du monde, et qui, si nos exportateurs savent en tirer parti, peuvent puissamment les aider à développer leurs ventes à l'étranger.

Ces moyens, mis à la disposition de nos hommes d'affaires intéressés dans l'exportation, comme d'ailleurs toute la coopération du ministère du Commerce donneront le maximum de fruits lorsque, par l'annonce dans les journaux, les exportateurs auront été pleinement instruits de leur valeur et s'en serviront ponctuellement.

Plusieurs départements de l'ad- Service de l'Economie Rurale

Avis aux créanciers

Canada
Province de Québec
District de Rimouski.
La loi de faillite.
Avis aux créanciers de la première assemblée. Dans l'affaire de Joseph Garon, Contremaître de bois, Matane, Qué.—
Cédant autorisé.
Avis est par les présentes donné que M. Joseph Caron, de Matane, a le 26ième jour de août 1929, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que M. Gleason Belzile, Séquestre Officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur, jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée, aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.
Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit, sera tenue à Rimouski, au bureau du Séquestre Officiel, au Palais de Justice, le 16ième jour de septembre 1929, à dix heures A. M.
Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.
Les procurations qui doivent servir à l'assemblée, doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.
R. O. BILBERT, gardien.
Rimouski, Qué.
Rimouski le 29 août 1929.



"C'EST CET ONGUENT QUE GRAND-PERE, MAMAN ET MOI AVONS EMPLOYÉ AVEC SATISFACTION."

"POUR TOUS VOS BOBOS"

Vendu dans toutes les pharmacies et magasins du Canada—1/4oz. \$0.50 2 1/2oz. \$0.90

POUR HEMORROIDES: L'onguent Maman est mis spécialement en tubes à \$0.50, parce que nous avons ajouté une extrémité perforée pouvant s'adapter à l'embouchure du tube afin de pouvoir l'introduire dans le rectum. L'ONGUENT MAMAN étant appliqué à l'intérieur et à l'extérieur sur un coton absorbant et posé au rectum, il est incomparable pour soulagement immédiat et guérison prompt. Des milliers d'attestations.

Appliquez matin et soir jusqu'à guérison.

Causes de la fermentation du miel

(Notes des fermes expérimentales.)

Le miel extrait fermente souvent et se gâte. Cet accident s'est produit si souvent en ces dernières années qu'il cause beaucoup d'inquiétudes aux apiculteurs canadiens et à tous ceux qui s'occupent de la manipulation et de la vente de ce produit. Sans doute la fermentation n'était pas inconnue autrefois, mais comme on ne conservait qu'une petite partie de la récolte de miel d'une saison à l'autre, elle ne présentait pas tout le danger qu'elle présente aujourd'hui. La production du miel a augmenté en ces dernières années au Canada, tandis que la consommation n'est plus limitée à une seule saison, si bien que l'on garde en général le miel plus longtemps qu'autrefois. De là ces pertes par la fermentation qui constituent aujourd'hui un problème très sérieux, s'imposant à l'attention de tous ceux qui s'occupent de l'industrie du miel.

Le Service de la Bactériologie de la Ferme expérimentale centrale a conduit en ces dernières années des recherches sur la fermentation du miel. Les premières phases de ces recherches portaient sur les organismes qui causent cette fermentation et sur leur provenance. Dans chaque cas on a incriminé des levures, dont quatre types différents ont été isolés des échantillons de miel examinés. On a constaté que ces espèces de levures étaient spécialement tolérantes au sucre, qu'elles peuvent se développer dans de fortes concentrations de solution de sucre, qui s'opposeraient à la végétation de levures ordinaires.

On a examiné le nectar de 34 variétés de fleurs généralement visitées par les abeilles pendant la saison, et isolé 11 variétés de levures, toutes capables de faire fermenter le miel. Deux de ces variétés étaient identiques aux levures trouvées dans le miel. En outre une étude du nectar venant du rucher de la Ferme expérimentale centrale a révélé une infection hâtive et constante du nectar par les levures qui tolèrent le sucre, dont quelques-unes correspondent à celles qui sont isolées des fleurs; l'une d'elles était en outre une variété trouvée dans le miel fermenté.

Des essais faits au laboratoire d'extraction ont démontré que le miel peut être infecté par les levures à l'époque de l'extraction. On a trouvé des levures qui causent la fermentation dans différents contenants employés pour la manipulation du miel, ainsi que dans l'air. L'apiculteur peut donc protéger son miel extrait contre, au moins une partie de la contamination en prenant les précautions nécessaires au commencement de l'extraction et en voyant à ce que tous les pots de miel et les ustensiles soient parfaitement stérilisés avant d'être employés.

D'autres études sur le sujet de la fermentation sont en marche.

A. G. J. ochhead,
Bactériologiste en Agriculture,
du Dominion.

Recettes gratuites

Demandez un exemplaire à La Cie Borden Limitée, Dept. B 80, 140 St. Paul, Québec, Montréal.

NON-SUCRÉ

Le SIX de QUALITE constante

Le **CHEVROLET** par Excellence

PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS OF CANADA, LIMITED

WILFRID OUELLET, BIC
Z. THIBAUT & Fils, MATANE

IL EST MEILLEUR PARCE QU'IL EST CANADIEN

Une Boîte de Magie

Elle accomplira des merveilles pour votre poêle.

Fait briller les vieux poêles comme des neufs—en une minute—leur donnant l'apparence d'un velours noir soyeux. Vous pouvez vous épargner beaucoup de temps et d'ennuis en employant la Sultana.

LA MINE A POELE SULTANA
Sultana Limitée, Montréal

RÉDUCTION de 10%
SUR PASSAGES ALLER ET RETOUR
en Classe Cabine... pour l'EUROPE

La flotte rapide et moderne du Pacifique Canadien comprenant entre autres paquebots le "Montroyal", le "Montrose", le "Montcalm", le "Montclare", le "Melita", le "Minnedosa" et le "Metagama", assurent un service transatlantique insurpassable. Ce sont tous des paquebots luxueux offrant le maximum de confort et d'agrément au cours d'une traversée. Départs fréquents chaque semaine de Montréal et Québec.

Pour avoir les cabines de votre choix, réservez de bonne heure. Renseignements de votre agent local.

D.R. KENNEDY, Agent Général
201 St. James St., West Montréal.

Services Maritimes du Pacifique Canadien
LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

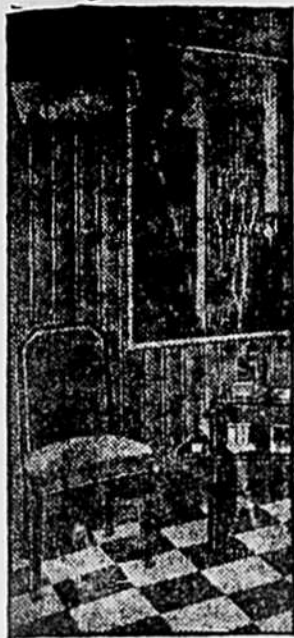
"Agré toujours des chéques de voyage de la Cie de Messageries du Pacifique Canadien. Répondables partout."

Vous obtenez toujours plus de vraie BONNE QUALITE pour votre argent quand vous achetez le bon vieux

PEG TOP

Paquet commode: 5 pour 25c

Qualité maintenue pendant 50 ans.



Madame Payot dans son salon de Paris artistiquement décoré, où chaque phase de la culture de beauté est soigneusement étudiée par cette dictatrice de la beauté. Plusieurs des jennes les plus charmantes du continent viennent consulter Madame Payot sur les problèmes du soin de la peau.



A Paris... Mme. PAYOT

spécialiste en beauté de renommée mondiale

conseille cette méthode de beauté de 2 minutes

"Je recommande à mes clientes l'usage du savon d'huiles de palme et d'olive, qui séparément ont une grande valeur cosmétique—et qui, dans le mélange du Savon Palmolive, sont doublement efficaces."

Dr. N. G. Payot

12 Rue Richemont, Paris



Pris de détail 10c

SAVON PALMOLIVE

DEPUIS plusieurs années, l'élite de Paris écoute le conseil de beauté de Mme Payot, maîtresse de plusieurs spécialistes en beauté. Aujourd'hui, Mme. Payot conseille l'usage quotidien du Savon Palmolive, dans un simple traitement de 2 minutes, et elle avertit des effets irritants de la mauvaise sorte de savon. Voici une nouvelle de beauté, en vérité!

"Depuis que j'ai commencé de recommander le Savon Palmolive à mes clientes, la différence se manifeste immédiatement. Cette règle de nettoyage domestique donne la fondation appropriée pour l'usage de ma Crème No. 1 et de ma Lotion No. 1."

Voici le célèbre traitement Palmolive, recommandé dans l'univers entier, tel que Madame Payot le conseillerait: faites une mousse crémeuse de Savon Palmolive et d'eau chaude. Des deux mains, massez bien cette mousse dans la peau pendant deux minutes. Rincez ensuite, d'abord avec de l'eau chaude et graduellement avec de l'eau froide. Faites-en l'essai, ce soir.

Machez Et Maigrissez

Vous savez que certains aliments procurent de la vigueur au corps sans l'engraisser. Le sucre en est un. Il fournit toute l'énergie nécessaire sous une forme concentrée.

Les bonbons à mâcher Wrigley's vous donnent le sucre et de plus la saveur. Ils fondent dans la bouche.

Quelle façon plus agréable de manger du sucre?



Finissez votre repas avec Wrigley's et restez sveltes.



Il n'en coûte pas plus cher de construire à l'épreuve du feu

Si vous exigez la Cloison Murale Gyproc, vous serez certain que murs et plafonds seront incombustibles—et cela vous coûtera souvent moins cher que des matériaux qui ne vous protègent pas du tout contre l'incendie.

GYPROC

cloison murale incombustible

En vente chez: H. G. Leary, RmouSKI, Que.
Gagnon & Frère, Limited, Matane, Que.
A. C. Landry, Limited, Mont Joli, Que.

CARTES D'AFFAIRES

Dentistes

DENTISTE A MONT-JOLI
DR. J. A. TURCOTTE,
L. C. D. D. C.

Spécialité: Dentiers et extraction sans douleur.
Attention: Absent tous les vendredis car je suis à mon bureau d'Amqui.

DR. A. DUBE, L. C. D.,
CHIRURGIEN-DENTISTE
Avenue de l'Évêché - RIMOUSKI.
Heures de bureau:
9 heures à midi à 9 heures p. m.

Comptables

BUREAU: Edifice Gilbert.
Tél: Résidence 24, Bureau 44

R. O. GILBERT
SYNDIC AUTORISÉ
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
SPECIALITE: Compromis entre débiteurs et créanciers.
Audition et vérification de livres.
Auditeur des livres de la ville de Rimouski.
Département de collection, collection de toutes sortes.
Pour un service prompt et efficace, adressez-vous à R. O. GILBERT, Edifice Gilbert RIMOUSKI.

CAMILLE ROSS

Boîte postale 112 RIMOUSKI
Expertises faites pour trouver prix de revient de n'importe quel commerce
Commerçant en gros de bois de toutes sortes, bardeaux et lattes.
Spécialité—Produits de bois de la Colombie.
Bois à finir, de dimension pour grosses constructions, portes, moulures, etc. Agence directe de Vancouver.

HENRI A. MARTIN, I. C. S.
Successor de Camille Ross

COMPTABLE-VERIFICATEUR
Auditions municipales, scolaires et commerciales. Organisation de systèmes de comptabilité appropriés à tous genres d'affaires. Organisation de compagnies à fond social.
Liquidation de faillites. Aussi collection de comptes.

RIMOUSKI, Qué
Bureau: Edifice L.-P. Martin,
Boîte postale 181.

R. ERNEST LEFAIVRE
L.I.C.C.G.A.

Successor de
LEFAIVRE & GAGNON
SYNDIC AUTORISÉ, AUDITEUR & LIQUIDATEUR DE FAILLITES
147, Cote de la Montagne, QUEBEC
Représentant pour le district
CAMILLE ROSS RIMOUSKI,

F. Lansdowne Beles C. A.-C. P. A.
W. Clarence McNeice C. A.-C. P. A.

BELYEA ET MCNEICE
COMPTABLES LICENCIÉS
Dans la Province de Québec et au Canada auditeurs pour la ville de Campbellton les comtés de Restigouche et Gloucester, N. B.
Bureaux: St. John, N. B.
Campbelton, N. B.

PIERRE LEVESQUE
ARCHITECTE

Architecte des nouveaux édifices du Séminaire de Rimouski
Bureau: 115 St-Jean, QUEBEC.

ISIDORE ROSS

ISIDORE ROSS
Manufacturier de portes, chassis, moulures, préparation de bois. Aussi, escaliers de tous genres, à votre goût, etc., etc.
Prix modérés.
Satisfaction garantie.
MONT-JOLI

AEROXON

Le papier à mouches en spirale muni d'une épingle pour le fixer au plafond
C'EST UN DEVOIR SOCIAL que de faire une guerre sans merci à la mouche, cause de maladies et propagatrice de germes dangereux. Il est prouvé que le papier à mouches AEROXON est l'un des moyens les plus commodes et les plus efficaces de combattre ce mal qui menace tout le monde.
AEROXON est commode à cause de l'épingle qui permet de le fixer au plafond. AEROXON est hygiénique: les mouches une fois prises ne s'échappent jamais pour aller mourir ailleurs. Chaque spirale donne, trois semaines de service parfait.
MEFIEZ-VOUS DES IMITATIONS
Vendu dans les pharmacies, les épiceries et les magasins de quincaillerie.
La Cie C. O. Genest & Fils, Limitée
RIMOUSKI, QUEBEC

Avocats

R. E. ASSELIN, L.L.L.
AVOCAT
Rue de la Station RIMOUSKI

SASSEVILLE & GARON
AVOCATS

Elz. Sasseville, L. L. L., C. R.
Aiph. Garon, B. A.
BUREAU: Edifice Gagnon, porte voisine, au sud, Cie de Pouvoir.
Bureau à Matane, les 1er et 3e Vendredis de chaque mois.

GARON & DESJARDINS
AVOCATS

A. P. Garon, C. R.
J. B. Desjardins, L. L. B.
Edifice Gilbert - Rue de la Gare RIMOUSKI
Bureau à Mont-Joli tous les samedis.

COTE & JESSOP

E.-Auguste Côté, Docteur en droit.
James-Jessop, L.L.L., B.
Edifice Banque Provinciale,
Bureau à Amqui tous les vendredis.

GASGRAIN & CARON
AVOCATS BARRISTERS

Perrault Gasgrain, L.L., L.
Amédée Caron, L.L.L., M. P. P.
Hon. Aug. TESSIER, C. R.
Conseil.
Bureau:
Edifice Banque Canadienne Nationale RIMOUSKI, P. Q.
Bureau à Amqui tous les samedis chez le Notaire G. L. Dionne, M. P.

ALPHONSE CHASSE
AVOCAT

Bureau: Edifice L.-P. Martin
Rue de la Station RIMOUSKI.

GAGNON & SIMARD
AVOCATS

Paul-Emile Gagnon, L. L. L.
Gérard Simard, L. L. L.
Edifice Compagnie de Pouvoir
Bureau à Matane les 1er et 3e mardis de chaque mois
RIMOUSKI

Notaires

L. de G. BELZILE, LL. B.
NOTAIRE

Edifice de la Banque Nationale
Avenue de la Cathédrale, RIMOUSKI

EUDORE COUTURE LL.L.
NOTAIRE

Edifice Gilbert
Rue de l'Évêché, RIMOUSKI

MARC ANDRE FILLION
NOTAIRE

EDIFICE BLAIS
Avenue de la Cathédrale
Tél 329
RIMOUSKI

Medecins

DR. J. O. DRAPEAU
MEDECIN-CHIRURGIEN

Rue St-Germain-Ouest
En face Hôtel St-Laurent.

HOPITAL ST-JOSEPH

Tous les jours de 9.00 à 11.30
A. M. Examen aux Rayons X
Traitements électriques
Rayons Ultra-Violet
Sous la direction de
Dr. P. P. GAGNON.

DR ALFRED POWERS.

Des Hôpitaux de Paris et New-York
SPECIALISTE
Maladie des yeux, oreilles, nez et gorge.
Maladie des yeux, oreilles, nez et gorge.
Chez le Dr Landry, RIMOUSKI

DR J. M. GUEVIN
MEDECIN VETERINAIRE

Toutes les maladies chez les animaux sont traitées avec le plus grand soin par les procédés les plus récents.

BOIS!

LA COMPAGNIE DE BOIS DE LUCEVILLE, LTEE

Acheteurs: Billots, Bardeaux, Bois de sciage au plus haut prix du marché.
Nous nous occupons du sciage des billots, de la préparation et du planage de toutes sortes de bois.

Nous gardons toujours en stock du bois bien sec, brute et préparé de toutes sortes, pois à plancher, bois à finir de toutes épaisseurs et qualité, bois de Colombie, portes, moulures etc. Le tout à des prix défiant toutes compétitions.

Votre patronage est sollicité.
La Cie de Bois de Luceville lée.
Annuelle.

Pss't! par Benjamin Taber



-Eh, Tipit /
-Monsieur?



Sais-tu pourquoi
Je suis venu
de si loin?



-Monsieur,
voulait voir les
Chutes Niagara?



-Non, Tipit, je suis
venu ici pour boire
de cette bonne
bière 'DOW'



Dow

Old Stock Ale
mûrie à point

Prime par la force et par la qualité



Peu importe où vous l'achetez ou quand vous l'achetez, la Poudre à Pâte Magique est toujours absolument fiable parce qu'elle ne contient pas d'alun ni falsifiants d'aucune sorte.

Faite en Canada
La Cie E.W. Gillett Ltee.
TORONTO
Winnipeg - Montréal

AVIS

La direction, de concert avec l'administration du journal, a décidé de ne plus accepter pour publication gratuite, les listes énumérant les noms des personnes qui ont témoigné leurs sympathies, à l'occasion d'un décès, soit par offrande de messes, de condoléances, tributs floraux, etc. Il arrive cependant que dans bien des cas, on insiste pour obtenir cette publication. Sans nous engager, telle publication sera accordée, moyennant trois sous par nom avec minimum de 50 sous. Le montant complet devra accompagner chaque demande.

TARIF DES PETITES ANNONCES
Pour 50 sous nous publions les avis de mariage, de naissance, fiançailles, décès, service anniversaire, remerciements.

Ces publications seront cependant gratuites pour nos abonnés en règle avec l'administration.
Quant aux avis de vente, autres que ceux judiciaires, notre tarif est également de 50 sous par publication, pourvu que tel avis ne contienne pas plus de 20 mots, y compris l'adresse ou autre indication. Chaque mot additionnel, en sus des 20 premiers, sera chargé 2 sous avec minimum de 5 sous.
Quatre publications consécutives seront chargées au prix de trois.
Ne pas oublier d'inclure le montant avec votre demande de publication, car autrement, il n'en sera tenu aucun compte. Pour obtenir un reçu ou un accusé de réception on doit ajouter le coût de la poste, avec un minimum de 5 sous.

Notes Locales

Mlle Inelda Dubé est de retour d'un voyage de 5 semaines aux États-Unis. Elle a fait le trajet en automobile avec sa sœur et son beau-frère M. et Mme Johnny Labrie, de Berlin, N. H., où elle était en promenade ainsi que chez son frère Charles et d'autres parents. A l'occasion de son départ une agréable soirée a été donnée chez M. Johnny Labrie à laquelle un grand nombre d'invités étaient présents.

Mlles Georgette Lepage et Alice Bouillon, de cette ville, sont en promenade à Chicoutimi et à Jonquières pour une quinzaine. Elles ont fait le voyage en bateau de Rivière-du-Loup, ainsi que le tour du Lac St-Jean.

Mme Antoine Rioux, Mlle Irène Lepage, et Mlle Jeanne McKinnon sont parties jeudi pour visiter la Gaspésie. Elles font le trajet en auto et seront de retour lundi.

M. Fred Cadorette, entrepreneur, de Biddeford, Me, et Mme Cadorette, (Raymonde Chassé) étaient en promenade à Rimouski cette semaine en visite chez des parents et amis. Mme Cadorette est une ancienne Rimouskoise.

La belle température d'aujourd'hui 6 septembre est celle des plus délicieuses journées de l'été. Exceptionnellement, la nuit dernière a été plutôt chaude.

Deux camps sont entrés en lutte en notre ville: celui des partisans de la fermeture des magasins à 7 heures du soir, et celui des adversaires. Un règlement municipal récent a décrété la fermeture de bonne heure des maisons de commerce de la ville, à l'exception de certains soirs.

Près de 600 étudiants et étudiantes sont revenus mardi et hier dans la ville de Rimouski pour reprendre les classes. Chaque communauté accuse une augmentation d'élèves. Les convents des SS, de la Charité et des Dames Ursulines ont ouvert leurs portes mardi.

Le Séminaire a inscrit ses élèves hier.

Ces trois communautés qui se partagent le nombre de 965 élèves ont chacune: Rév. Soeurs de la Charité, 70 pensionnaires, 65 orphelins, 120 quart-pensionnaires, 175 externes, Dames des Ursulines 130 pensionnaires et 80 externes; Séminaire, 275 pensionnaires et 50 externes.

BAPTEMES

Le 23 août, Jos. Georges Robert, enfant de Joseph Boutin et de Yvonne Côté, Parrain: Georges Smith, Marraine: Ermina Côté.

Le 25 août, Marie Jacqueline Médora, enfant de Charles Roussel et de Eugénie Boulanger, Parrain: Placide Parent, Marraine: Emilia Guérette.

Le 29 août, Joseph Alfred Roger, enfant de Roméo Gosselin et de Rose Duchêne, Parrain: Alfred Duchêne, Marraine: Aurélie Proulx.

Le 30 août, Jacques Arthur Origène, enfant de Arthur Raymond et Yvonne Côté, Parrain: Origène Janelle, marraine: M. Thérèse Wilson.

Le 30 août, Marie Anna Jacqueline, enfant de Arthur Raymond et Yvonne Côté, Parrain: Désiré Paré, Marraine: Anna Raiche.

Le 1er sept., M. Marthe Paula, enfant du Dr Pierre Paul Gagnon et Murielle Mercier, Parrain: Joseph Gagnon, Marraine: Rose Boutin.

Le 4 sept., Jos. Romuald Robert, enfant de Napoléon Lepage et de Eva Marquis, Parrain: Romuald Paquet, Marraine: Philomène Levesque.

Causapschal

M. Florian Lessard est de retour d'un voyage de quelques semaines parmi ses parents de la Beauce.

M. P. Lacasse, comptable de la Madawaska Corporation, a été remplacé dans ses fonctions dernièrement par M. Alphonse Chabot.

M. l'abbé Jules Morissette et sa mère Mme V. O. Morissette ainsi que MM. G. O. Morissette et Rosaire Levesque sont allés en promenade à Chicoutimi et ont fait le trajet en automobile.

En promenade cette semaine chez M. Ls-Ph. Frère son frère l'abbé Charles Frères, Professeur au Collège de Ste-Anne de la Pocatière; chez M. Nérée Guérette sa belle-sœur Mlle Blanche Raymond, d'Amqui.

Étaient de passage au presbytère à l'occasion de la visite de Sa Grandeur Mgr Courchesne, M. E.-E. Chénard, Chancelier de l'Évêché, et M. Parent, Secrétaire particulier de Mgr, et MM. les Curés Beauré, de Ste-Marguerite, Sirois, d'Alberville, Ross, de Ste-Florence et A. Bouillon, de Lac au Saumon.

L'abbé Frs Rioux, du Séminaire de Rimouski, était chez son père M. Arthur-J. Rioux ainsi que l'abbé Phil. Berger, Vicaire à Rimouski, chez son père M. J. Berger, qui vient de s'établir au milieu de nous.

MM. les abbés Antonio Camiraud, Préfet des Etudes, et Antonio Parenteau, Préfet de Discipline, au Séminaire de Nicolet, ont passé quelques jours de repos chez le Notaire P. Co-

sette.

M. et Mme J. Rosario Valois sont allés en promenade dans leurs familles à St-Cyrille de Wendover.

Mlle Aline Laferté, fille de M. Emile Laferté, vient d'obtenir son brevet d'enseignement avec grande distinction. Nos félicitations à la première institutrice qui sort du couvent de notre Village ainsi qu'à ses dévouées maîtresses, les RR. SS. du St-Rosaire.

Au cours de la visite pastorale, 325 enfants furent confirmés dans cette paroisse.

Les RR. FF. du Sacré-Coeur viennent de prendre possession de la nouvelle construction que la Municipalité Scolaire du Village vient de faire ériger. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue!

La construction bat encore son plein dans le Village de Causapschal à la suite d'importantes transactions qui eurent lieu.

La plus considérable en cours est celle de la Cie Fraser qui exploite ses limites de Causapschal depuis quelques années sans cependant y posséder d'établissement; à l'exception de l'Hotel pour les travailleurs, son établissement comprendra un aussi grand nombre de constructions que celui de la Madawaska. L'entrepreneur est M. Chs Ross, de Mont-Joli.

La municipalité du Village, qui possède déjà \$372,300.00 d'évaluation, devra atteindre bientôt le demi-million si l'ère de progrès qui vient de s'ouvrir pour elle y continue son souffle bien-faisant.

St-Fabien

DECES ET SEPULTURE DE Mme LAZARE CANUEL

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Marie Albert, épouse de feu M. Lazare Canuel, survenu le 20 août dernier. Mme Canuel était avantagusement connue à Mont-Joli, endroit où elle demeurait depuis un certain nombre d'années, ainsi qu'à Saint-Fabien, où elle était née et où elle avait passé la plus grande partie de sa vie. Elle eut la consolation de voir à son chevet tous ses enfants, sept fils et quatre filles qui lui survivent, et de pouvoir, en pleine connaissance, leur dire un dernier adieu, ou plutôt un dernier au-revoir, car ce fut l'âme remplie de douce espérance que cette femme chrétienne quitta la terre. Elle regarda venir la mort avec calme et sérénité, et comme elle avait su penant sa vie accomplir courageusement tous les sacrifices que Dieu lui imposait, elle fit encore volontiers l'ultime sacrifice, celui de mourir. Muni de tous les secours de notre Sainte religion, son âme s'envola confiante dans le sein de Dieu, en bénissant tendrement ceux qu'elle a tant aimés.

La dépouille mortelle fut exposée en chapelle ardente, à sa résidence à Mont-Joli, où les marques évidentes de respectueuse estime et de sympathie affluèrent de tous côtés et de toutes manières. Les funérailles eurent lieu le 23. Elles commencèrent par un Libéra chanté par le Révérend Père Bonhomme, à Mont-Joli, à 6 heures moins quart. De là, les restes mortels de la regrettée défunte furent transportés par l'Express, à St-Fabien, pour y être finalement déposés dans le cimetière paroissial, sur le lot de la famille, près de ceux de son époux bien-aimés.

Le service funèbre eut lieu à St-Fabien à 9 heures moins quart, le même jour. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Fortunat Gagnon, prêtre du Séminaire, ami de la famille. Le service fut chanté par M. l'abbé Eugène Pelletier, curé de cette paroisse, assisté comme diacre par M. l'abbé J.-B. Morin, vicaire et comme sous-diacre par M. l'abbé L. de G. Belzile, filleul de la défunte. Deux messes furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé Zénon Belzile et par M. l'abbé Fortunat Gagnon.

Les porteurs de la bière étaient six fils de la défunte, M. M. Joseph Ernest, Adélar, Auguste, Louis et Alphonse Canuel. Le plus jeune fils M. Philippe Canuel, présent au chevet de sa mère mourante, a été empêché de revenir à ses funérailles par les exigences du devoir professionnel. La croix fut portée par son gendre, F. H. Lajeunesse. La bannière de Ste Anne était portée par F.M. Ernest Belzile et François Michaud, les rubans, par les officiers de la confrérie de St-Fabien et Mont-Joli; les rubans du cercueil furent portés par quatre amis de la défunte, Mmes Nil Thibaut, Pantaléon Desrosiers, Damase Beaulieu, et J.-B. Fournier.

Le deuil était conduit par M. Philippe Fortin, gendre de la défunte et par F. Joseph Albert, son frère. Ses filles et de nombreux petits-enfants avaient aussi tenu à accompagner jusqu'à sa dernière demeure la dépouille mortelle de leur vénérée mère. Parmi l'imposant cortège funèbre qui suivait la fièvre, nous avons pu reconnaître M. Alphonse Brillant, Bic, M. J.N. Albert, St-Fabien, M. Zénon Canuel, M. Alphonse Paquet, Mme Moïse Talbot, Mme Charles Miraud, tous de Rivière-Blanche, M. Alfred Bouillon de St-Valérien, M. et Mme Nil Thibault, M. et

Isidore Rioux, de Mont-Joli, M. et Mme Gaudiose Voyer, Bic.

Une magnifique couronne de fleurs naturelles, don des enfants et des beaux-frères, fut portée par Mlle Jeanne d'Arc Canuel, petite fille, et Mlle Jeanne d'Arc Pinault, et déposée sur la tombe ouverte avec d'autres tributs floraux, don des enfants et autres parents. Le chant fut exécuté par la chorale de St-Fabien. Avant le Libéra, un "Ave" fut rendu avec âme par M. Bédard, gérant de la Banque Nationale à Mont-Joli, ami de la famille.

Qu'il nous soit permis d'offrir à la mémoire de notre amie un dernier témoignage de respectueuse estime et à la famille éplorée, nos plus sincères condoléances.

Sainte-Flavie

Mariage Bérubé-Desrosiers.

Le vingt et un août dernier, M. Albert Bérubé, de la paroisse de l'Enfant Jésus de Nashua, N.H. Etats-Unis, mécanicien, fils de M. Philippe Bérubé et de Dame Rose-Anna Lévesque, de Nashua, N.H. conduisit à l'autel Mlle Berthe Desrosiers, fille de M. Ernest Desrosiers et de Dame Marie-Anne Caron, de Ste-Flavie. Les époux étaient accompagnés de leurs pères respectifs. Le mariage eut lieu dans le beau temple de Sainte-Flavie, magnifiquement décoré pour la circonstance. L'abbé Zénon Desrosiers, Vicaire Cap-Chat, Gaspé, frère de la mariée bénit le mariage, assisté comme diacre et sous-diacre du Rév. J.L. Noël, Curé de la paroisse, et de l'abbé Alb. St Laurent, Eccl. L'orgue tenu par Mlle C. Paradis, organiste de la paroisse, fit retentir ses plus beaux accents. Les enfants de Marie chantèrent des cantiques avant et après la messe. La famille Ernest Desrosiers, les nouveaux époux ainsi que leurs témoins reçurent pendant la messe le Pain Eucharistique. Avant de retourner au Foyer paternel de la mariée, les nouveaux époux firent halte chez MM. Robert Desrosiers et Ernest Langlois. Le nouveau couple est reparti le 29 août pour Nashua, N.H. où ils demeureront. Nos vœux de bonheur les accompagnent.

Succès.— Mlle Marie-Paule Desrosiers, de Sainte Flavie, étudiante à l'Académie des SS, de la Charité de Saint Alphonse de Thetford, vient de recevoir par l'entremise du Bureau des Examineurs Catholiques son Diplôme Supérieur avec DISTINCTION. En juin dernier, elle subissait avec succès l'examen pour le diplôme de Sténographie. Et l'an dernier, elle méritait le certificat d'étude élémentaire avec distinction, ainsi qu'un diplôme en piano. Ces succès ne nous surprirent pas, car Mlle Marie-Paule a toujours brillé au premier rang et s'est distingué par une conduite excellente, un travail des plus appliqués et une docilité parfaite. Aussi, le Succès couronna son labeur et ses efforts. Nos félicitations et nos vœux de succès dans la vie.

AMQUI

Mlle Année E. Létourneau, de Fitchberg, qui vient de terminer, aux Etats-Unis, ses cours pour la culture de la beauté, a ouvert récemment un salon de coiffure à Amqui. M. Alfred St-Angé d'Amqui, a épousé le 26 août Mlle Augustine Bonenfant, de Lac-au-Saumon. Ils sont immédiatement partis en voyage à Montréal. M. Lucien Levesque, de Causapschal, a épousé Mlle Julienne Bonenfant, de Lac-au-Saumon, le 26 août. Ils sont arrivés à Causapschal le 31. Nos meilleurs souhaits à ces heureux couples.

AMQUI

Mlle Année E. Létourneau, de Fitchberg, qui vient de terminer, aux Etats-Unis, ses cours pour la culture de la beauté, a ouvert récemment un salon de coiffure à Amqui. M. Alfred St-Angé d'Amqui, a épousé le 26 août Mlle Augustine Bonenfant, de Lac-au-Saumon. Ils sont immédiatement partis en voyage à Montréal. M. Lucien Levesque, de Causapschal, a épousé Mlle Julienne Bonenfant, de Lac-au-Saumon, le 26 août. Ils sont arrivés à Causapschal le 31. Nos meilleurs souhaits à ces heureux couples.

CANADIEN NATIONAL. Changement d'horaire en vigueur du 1er au 29 septembre. Pour de plus amples renseignements s'adresser aux Agents.

A l'étoile de la mode

Le 10 septembre et les jours suivants, première exposition de modes les plus récentes à des prix défiant toutes compétitions. Offre aussi un assortiment de feutres très chics aux choix à \$2.19. J'invite les Dames et Demoiselles à me faire une visite. Dame Catherine Martin Roy.

PACIFIQUE CANADIEN. Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition en tout temps. Adressez-vous à C. A. LANGE, VIN Agent Général, Gare du Palais, Québec, ou à P. E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

Une fête de famille bien réussie

Par une singulière méprise, nous avons fait composer cette semaine deux comptes rendus de l'assemblée des notaires à Mont-Joli. Nous les publions quand même, les deux se complétant.

Le Notaire Jos. Dubé, de Mont-Joli, représentant du District de Rimouski dans la Chambre des Notaires de cette Province, conviait au cours du mois d'août dernier tous ses confrères de la région à une réunion spéciale pour le deux septembre. La Fête du Travail ne pouvait en effet être mieux célébrée!

L'esprit de solidarité professionnelle se manifesta fortement à cette occasion, car pas un ne manqua à l'appel; vieux et jeunes fraternisèrent toute une journée dans un parfait accord et aucun des nuages, quel embrumant le ciel automnal de la journée pluvieuse dont la Providence les favorisait, ne descendit sur la tête des congressistes... Tout de même chacun fit valoir ses dons et si ce n'était pas toujours avec une langue de feu c'était du moins avec l'aménité proverbiale qui a caractérisé jusqu'ici la gent notariale.

A l'exception du Notaire G. L. Dionne, d'Amqui, qui était retenu par une assemblée politique dans Bellechasse, et du Notaire Gleason Belzile, Prototaire de Rimouski, que ses fonctions avaient appelé ailleurs, les quinze notaires résidents du District s'étaient donné rendez-vous à l'Hotel Voyer, à Mont-Joli;—Ce furent les Notaires E. Mlle Gagnon, du Bic, L. de G. Belzile, Eudore Couture, M.-A. Fillon, de Rimouski, ainsi que le Shérif Chs D'Anjou, Joseph Dubé, de Mont-Joli, Paul Gagnon de St-Octave et son fils J.-M. Gagnon, J.E. Gagnon et J.O. Lebel, de Matane, J.B. Perreault, de Saybec, M.P. Labege, de Val Brillant, Henri Larue et Gérard Dionne, d'Amqui, et Ph. Cossette, de Causapschal.

La journée débuta par une séance d'études sous la présidence de Mre M. P. Labege et ce fut une agréable surprise que causa aux confrères Mre L.-de-G. Belzile en traitant du passé notarial dans le district:— Les statistiques données nous révélèrent dans le confèrencier un "fontleur" érudit, et l'étude qu'il brossa du langage notarial chez ses devanciers un critique littéraire averti. A l'unanimité, les auditeurs formulèrent le vœu de voir reproduire "in extenso" dans la Revue du Notariat et le journal de la région la conférence qui les avait tous tant intéressés.

La voie s'ouvrit alors large à la discussion où la variété et la quantité des sujets permirent à la courtoisie et à la science légale de se contoyer avantageusement. Plusieurs cas rencontrés dans la pratique journalière reçurent une solution non-équivoque, mais les deux questions qui soulevèrent le plus longuement le feu de la rampe furent celles de l'assurance-vie et du compte conjoint en regard des procédures requises ou non soit par les compagnies d'assurance, soit par les banques, à l'époque du décès. Mre Henri Larue que l'organisateur

avait institué cérémoniaire pour les circonstances procéda à la levée des scellés et mit chacun des congressistes en demeure de s'exécuter volontairement pour satisfaire aux exigences de Signor Gargantua! L'entrain qui régna durant le repas était un début prometteur pour le programme de l'après-midi.

L'heure de la sieste fut occupée par l'étude des possibilités qu'il y a d'avoir une délégation fort représentative pour le District au Congrès Général des Notaires qui se tiendra prochainement à Montréal.

Les circonstances voulurent également que l'on abordât la question pour les notaires de la campagne d'avoir un représentant au Conseil Général de la Chambre de même que celle de voir certaines prérogatives abolies dans les districts de Gaspé et de Bonaventure pour permettre aux notaires de s'y établir.

Le temps avançait toujours et les congressistes étaient encore loin du lieu de leur ralliement pour la soirée... Il fallut l'expérience de "l'exécuteur des hautes oeuvres de Sa Majesté" pour couper haut et court le fil des discussions variées qu'avait remis sur le tapis l'intrigant Mre Couture... Les dames accompagnant leurs époux avaient été les hôtes de Mme J. Dubé durant ce temps et pour elles aussi l'heure du départ avait sonné. Le programme officiel comportait une excursion à l'Hotel Belle-Plage, de Matane, où le dîner devait se prendre.

Une agréable surprise avait été réservée par Mre J. E. Gagnon à ses confrères auparavant, et la chaleureuse réception qu'il leur fit à sa résidence privée témoignait grandement de la profonde sympathie qu'il porte à tous, jeunes comme vieux, et c'est avec plaisir qu'ils le virent présider les agapes fraternelles du soir. — En plus des notaires présents à la réunion, nous remarquons à la table Mmes M. P. Labege, J. E. Gagnon, J. O. Lebel, Chs D'Anjou, Eudore Couture, L. de G. Belzile, Joseph Dubé et Gleason Belzile.

Après avoir fait honneur à l'art culinaire, l'on voulut bien faire une petite partie à l'art oratoire pour terminer la journée! Chacun y alla de son petit compliment, tantôt à l'adresse du confèrencier, tantôt à l'adresse de l'organisateur M. Dubé, mais la partie la plus agréable de ce programme était réservée au Notaire J. B. Perreault qui, à la proposition de Mre Larue secondée par Mre Cossette, fut chargé de présenter la santé des dames et de présenter les remerciements des congressistes à Mme J. Dubé et à Mme J. E. Gagnon chez qui ils avaient été reçus.

Il semblait réellement en coiter de se séparer si tôt et la proposition par Mre Emile Gagnon de voir se répéter annuellement un événement de cette sorte fut saluée par de vigoureux applaudissements.

La partie de "bridge"clôtura avantageusement la journée! La CORDE. CHAMBRES ET PENSION

Vous trouverez bonne pension ou chambres à louer, Rue St-Hubert, Rimouski. No 23 C.

COUTURIERE \$10.000.00 — Obligations à vendre de La Commission Scolaire de la ville de Rimouski. S'adresser au secrétaire-trésorier, Geo D'Auteuil.

OUVERTURE DES MODES Mme Alphonse Pineau, de Pointe-au-Père, a le plaisir d'annoncer au public qu'elle fera son ouverture de modes de chapeaux le 9 septembre. Les prix seront excessivement bas. Une visite est sollicitée. No 23.

LES REMEDES FAGUET LES TABLETTES NEVRALGOL FAGUET. Le remède le plus efficace et le plus actif contre les Rhumatismes, les Névralgies, Douleur dans les membres, Grippe, Mal de dents, ou maux de tête. Il n'est pas de maladies fiévreuses, de douleurs névralgiques ou rhumatismales qui résistent à l'action rapide et bienfaisante des "TABLETTES NEVRALGOL FAGUET". Prix 25 cts seulement dans les bonnes Pharmacies.

TERRE A VENDRE — 400 Acres de terre dont 150 sont en culture. Ancienne propriété des FRERES DE LA CROIX. A deux milles et demi de l'église et de la station. A vendre avec tout le roulant. Très belle occasion. S'adresser à Joseph Déry, propriétaire, Saybec, P.Q. No 21-22-23-24

AU BON THEATRE LIMITEE SAMEDI — 7 septembre "The Bellamy Trial" MERCREDI ET JEUDI — Spécial — 11 et 12 septembre "In the First Degree" — Production Film de Luxe SAMEDI — 14 septembre Ken Maynard dans "Lawless Legion" —

GARNITURES DE MAISON MEUBLES - LITERIE - TAPIS - PRELARTS RIDEAUX ET DRAPERIES Nous faisons une spécialité de tout ce qui comprend l'ameublement, le Confort et l'Ornementation de votre maison. VENEZ VISITER NOS DEPARTEMENTS COUILLARD, FILS & CIE Rue St-Germain Ouest - RIMOUSKI, Qué. Consultez-nous - Demandez nos prix

Votre vue diminue-t-elle? Pourquoi laisser s'accroître cette faiblesse de vos yeux quand il est si facile d'y remédier par des verres bien ajustés. Cette précaution prise maintenant vous exemptera des blâmes à l'âge où les négligences du passé se changeront en regret. J. A. GENDREAU Résidence à St-Fabien. Membre de l'Association des Optométristes et Opticiens de la Province de Québec. Le meilleur Optométriste-Opticien connu. Bureau à MONT-JOLI, le 1er lundi de chaque mois à l'Hotel Lavoie rue de la Station. Bureau à MATANE, tous les premiers mardis de chaque mois chez M. Ls. de G. Rioux, agent de la "Metropolitan Life". Bureau à AMQUI, Hotel Langis, le 2ième lundi de chaque mois. Prix raisonnables Satisfaction garantie. Consultation gratuite. Bureau à TROIS-PISTOLES: Hotel Labrie, le 2ième mercredi de chaque mois.

Du nouveau a l'Exposition Sur notre demande la maison si avantageusement connue VICTOR "La voix de Son Maître" nous envoie un de ses artistes populaires pour le temps de l'exposition. M. Henri Lacroix, Joueur de Musique à bouche, si bien connu dans notre région, si nous en jugeons par la quantité incroyable de ses disques vendus dans le district depuis quelques mois, jouera à notre exhibit. Ne manquez pas les concerts gratuits qu'il lui fera plaisir de donner. Il sera ici dans le courant de la semaine de l'exposition. Ne manquez pas non plus d'examiner attentivement les machines VICTOR: Phonographes, radios, combinés, portatifs. Nous vous ferons entendre sur les célèbres machines VICTOR, le non moins fameux disques Victor, jouer par les populaires aiguilles VICTOR. Nous pourrions vous livrer les disques et aiguilles, ces dernières au nouveau prix de 20 sous par 200 aiguilles.

LAUZIER & FILS Rimouski Comme par le passé nous vendons maintenant des bonbons confectionnés à la maison. ECOUTEZ LE RADIO VICTOR AVEC ELECTROLA! Ensuite comparez... à tout autre instrument quel qu'en soit le prix. Ecoutez-le dès aujourd'hui!



Hotpoint RÉCHAUFFEUR D'EAU ELECTRIQUE Type à Circulation LA CIE DE POUVOIR DU BAS ST. LAURENT Rimouski, Matane, Mont-Joli, Trois-Pistoles, Cabano CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., LTD.